



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Sciences du langage

*Thème*

*Représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour à l'égard de la langue française*

**Présenté par :**

M<sup>elle</sup> Belhouz Yasmina

**Encadré par :**

Mr. Bourkani. H.

2014

# *Remerciements*

*Tout d'abord, je tiens à présenter mes sincères remerciements à mon promoteur Mr : Bourkani de m'avoir encadré. Je le remercie aussi pour ses précieux conseils qui m'ont été indispensable, pour ses orientations, sa patience avec moi et sa disponibilité.*

*Je tiens à remercier le membre de jury d'avoir accepté d'examiner mon travail. Ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail de près ou de loin.*

*Je remercie vivement mes très chers parents qui m'ont soutenus matériellement et surtout moralement tout au long de la réalisation de ce travail.*

*Mes remerciements vont aussi aux locuteurs des deux régions qui ont accepté de participer à mon enquête.*

# *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Toute ma famille : Belhouz*

*A mes très chers parents*

*A mes chers frères et sœurs*

*A mes chers cousins et cousines*

*A mes très chers tantes et oncles*

*A mes neveux et nièces*

*A tous mes amis*

*A celui qui a été à mes côtés durant la réalisation de ce travail*

## Table des matières

<b>Introduction générale</b> .....	07
<b>Chapitre 1 : Considérations théoriques</b> .....	13
<b>1. Aperçu historique de la situation sociolinguistique en Algérie</b> .....	14
1.1. La langue berbère.....	14
1.2. Le statut du berbère en Algérie.....	15
1.3. La langue arabe.....	16
1.4. L'arabe classique.....	16
1.5. L'arabe dialectal.....	18
1.6. La langue française.....	18
1.7. Le statut du français en Algérie.....	19
1.8. Politique/ Planification linguistique.....	20
1.9. La politique d'arabisation.....	22
<b>2. Appropriation des concepts</b> .....	23
2.1. La sociolinguistique variationniste.....	23
2.1.1. La norme.....	24
2.1.2. La variation.....	26
2.2. Les représentations et attitudes sociolinguistiques.....	29
2.2.1. Les représentations.....	29
2.2.2. Les attitudes.....	37

<b>Conclusion partielle</b> .....	38
<b>Chapitre 2 : Méthodologie et résultats de l'enquête</b> .....	40
1. La technique méthodologique choisie.....	41
1.1. L'enquête.....	41
1.1.1. Notre enquête.....	43
1.2. Notre échantillon.....	43
1.3. Le questionnaire.....	43
1.4. Les différents types de questions.....	44
1.4.1. Selon le contenu.....	44
1.4.2. Selon la forme.....	45
1.5. La démarche quantitative.....	45
1.6. La démarche qualitative.....	45
1.7. L'élaboration du questionnaire.....	46
1.8. Les difficultés rencontrées sur terrain.....	46
1.9. Présentation des informateurs.....	47
1.10. Présentation du lieu d'enquête.....	48
<b>Analyse des données</b> .....	49
<b>1. L'importance de la langue française</b> .....	49
1.1. Les langues et leurs classements.....	49
1.2. Les langues préférées à parler le plus.....	53
1.3. Les langues parlées.....	56

<b>Synthèse</b> .....	61
<b>2. La place de la langue française</b> .....	62
2.1. Statut et rôle de la langue française.....	62
2.2. L'usage de la langue française dans le milieu social algérien.....	63
<b>Synthèse</b> .....	65
<b>3. Les représentations sociolinguistiques</b> .....	65
3.1. La place du français chez les deux catégories de gens (Melbou, Amizour).....	65
Interprétation.....	65
<b>4. Les pratiques langagières selon l'appartenance sexuelle</b> .....	66
4.1. Les filles utilisent le français davantage que les garçons.....	66
4.2. La distinction entre le parler des filles et celui des garçons.....	67
<b>Synthèse</b> .....	69
<b>Conclusion partielle</b> .....	69
<b>Conclusion générale</b> .....	71
<b>Bibliographie</b> .....	75
<b>Annexes</b> .....	81

# **Introduction générale**

« *L'Afrique, chacun le sait, est un continent fortement plurilingue. Ce plurilinguisme présentant la caractéristique d'être non seulement un fait attesté à l'échelle du continent mais aussi à l'échelle de chacun des Etats* »<sup>1</sup>. L'Algérie qui fait partie de ce continent ne peut échapper à cette réalité linguistique. En fait, c'est un pays qui se caractérise par une certaine diversification de la composante linguistique. Cette diversité ne peut être saisie que par le recours à l'histoire ; une histoire riche en nombre de conquérants séduits par ce pays. En effet, la marché linguistique algérienne a subi et continue de subir des changements qui résultent de la coexistence de plusieurs langues et variétés de ces dernières (l'arabe dialectal et le berbère d'un côté, le français et l'arabe classique d'un autre côté).

Au cours des invasions en Algérie, plusieurs langues sont ainsi imposées, notamment le français. L'implantation de cette langue remonte vers l'année de 1830. Cette date renvoie au début de l'invasion française dans ce pays. Cependant, l'Etat colonial a imposé la langue française comme étant langue officielle. Celle-ci, était enseignée dans les écoles algériennes et aussi utilisée dans les administrations, tandis que le berbère et l'arabe sont les langues maternelles des indigènes. Alors que l'arabe classique, il s'enseignait aux mosquées (avant l'invasion, la population algérienne disposait ainsi de cet enseignement).

Après l'indépendance, l'Etat algérien « (...) se trouve dans une situation qui ne ressemble plus à celle de l'Etat traditionnel ante coloniale, celui-ci étant anéanti et remplacé par une administration centralisée et rattachée à la métropole (...) »<sup>2</sup>. Il a décidé alors d'effacer chaque trace laissée par le colon. La politique algérienne a promulgué des lois concernant la politique d'arabisation. L'objectif à travers cette dernière, de donner à l'arabe classique sa véritable place et son statut de langue officielle nationale. De ce fait, l'article de la constitution illustre bien ce qui a été dit, il stipule que « *la langue arabe est la langue nationale et officielle* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>Calvet. L-J. *les langues véhiculaires*, Que sais-je ?1981, p.99.

<sup>2</sup>Sini. C. *Fellag : un humour national...subversif*, in A. Dourari, *culture populaire et culture nationale en Afrique*. L'Harmattan, 1999, pp.119-132.

<sup>3</sup>[Http://www.elmouradia.dz/français/symbole/textes/constitutions/1963.htm](http://www.elmouradia.dz/français/symbole/textes/constitutions/1963.htm). Consulté le 13/01/2014.



En revanche, le français « *s'est trouvé relégué à la case de langue étrangère, chose qui lui a fait perdre du terrain et l'a déstabilisé de son trône* »<sup>4</sup>. Des lors, ce statut de langue étrangère accordé à la langue française ainsi qu'aux autres langues est dépendant de la politique linguistique algérienne ; car c'est elle qui a attribué à l'arabe le statut de langue officielle et nationale, au berbère celui de langue nationale et le français de langue étrangère.

Les différents statuts accordés à ces langues en présence ainsi qu'aux fonctions sociales qui leurs sont attribuées, conduiront certainement les locuteurs à se forger des représentations et attitudes distinctes. Dans notre cas, se sont celles que se font les locuteurs de la région de Melbou et ceux de la région d'Amizour qui nous ont attirées. Spécifiquement, celles qu'ils ont à l'égard de la langue française. Or, le rapport de ces deux groupes de locuteurs avec cette langue n'est pas neutre vu l'enracinement de celle-ci dans leur société depuis presque deux siècles.

L'intérêt porté sur l'étude des représentations et des attitudes de ces deux groupes de locuteurs est d'abord, stimulé par ce phénomène de plurilinguisme dans la mesure où celui-ci ouvre le champ aux utilisateurs de ces langues, de se forger des représentations et des attitudes distinctes à leurs égards. A. Lounici dit dans ce cas précis que « *l'intérêt pour l'étude des représentations au sein d'une communauté linguistique s'avère important, lorsque cette dernière est caractérisée par le plurilinguisme(...)* »<sup>5</sup>. Des lors, la coexistence de plusieurs langues au sein des communautés linguistiques et les différents statuts qui leurs sont attestés, nous pousse à déterminer la perception de cette situation par ces locuteurs.

La langue française ayant toujours jouit d'une importance particulière et longtemps considérée plus qu'une deuxième langue en Algérie, d'autant plus qu'elle représente, aujourd'hui encore, la langue de culture, du savoir et de la modernité pour la plupart des Algériens. Certes, mais le statut de cette langue reste toujours sujet d'actualité puisque elle vit dans un dilemme : valorisée par certains ou considérée « un mal nécessaire » par d'autres. Cependant, la langue française présente toujours quelques

---

<sup>4</sup>Bedjaoui. N. *L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du français en Algérie*. [www.umc.edu.dz/...327-département-de-langue-et-littérature-française](http://www.umc.edu.dz/...327-département-de-langue-et-littérature-française). Consulté le 12/12/2013.

<sup>5</sup>Lounici. A. *Gestion du plurilinguisme et processus de création/diffusion des représentations*, in A. Dourari, *culture populaire et culture nationale en Algérie*, l'Harmattan, 1999, pp.161-169.

ambiguïtés et contradictions quant à son statut, sa place et son importance pour notre pays. Ce qui nous a poussé à nous interroger, effectivement, sur les différentes représentations et attitudes sociolinguistiques que peuvent avoir chacun des deux groupes de locuteurs à son égard, en posant les questions suivantes :

- ✓ Quelle est la place réelle qu'occupe la langue française par rapport aux langues en présence?
- ✓ Entre un groupe de locuteurs de Melbou et un groupe de locuteurs d'Amizour, quelles sont leurs différentes représentations et attitudes vis-à-vis de la langue en question ?
- ✓ Quelles sont les différentes représentations attribuées à cette langue selon, l'origine géographique et le sexe?

C'est à ces questions que nous souhaiterons apporter quelques éléments de réponses en s'appuyant sur l'analyse d'un corpus qui résulte d'un questionnaire.

Nous tenons à présenter nos hypothèses. Car, comme toute recherche, celle-ci est basée sur des hypothèses sur lesquelles nous nous appuyerons pour envisager de répondre aux questions posées au départ. Nous partons de l'hypothèse que la langue française occupe encore une place privilégiée chez ces locuteurs par rapport à l'arabe. Nous supposons aussi, qu'ils peuvent associer des représentations et des attitudes distinctes à l'égard de cette langue.

Nous supposons que, les variables : sexe et origine géographique peuvent être à l'origine des différences attestées dans les représentations et attitudes de ces deux groupes de locuteurs.

Pour vérifier la véracité de nos hypothèses ; nous allons mener une enquête auprès de deux groupes de locuteurs qui font parti de régions différentes : le premier groupe sera composé de locuteurs issus de Melbou et le deuxième sera composé de locuteurs issus d'Amizour. Nous avons choisi celles-ci dans un but bien déterminé qui est celui de constater ce qu'ils pensent réellement de cette langue.

## Motivations et Objectifs

Si nous devons éclaircir les raisons qui nous ont poussées à nous intéresser en particulier à ce sujet de recherche, nous pouvons dire qu'elles sont de l'ordre de la nécessité. Ce travail répond à ce que nous avons ressenti comme un besoin, voire un manque, dans les études sociolinguistiques du contact des langues en Algérie et en particulier des représentations et attitudes linguistiques non seulement d'un groupe d'enquêtés mais de deux groupes de locuteurs.

Notre objectif par ce présent travail est de déterminer à travers les représentations et les attitudes la situation et la place réelle du français chez ces deux groupes en question.

Cette attention pour les locuteurs de ces deux régions se justifie par le fait que celles-ci vont présenter un meilleur échantillon.

## Méthodologie

Comme dans chaque recherche, la méthodologie occupe une place primordiale et son choix implique une réflexion judicieuse et adéquate avec le type de résultat auquel nous voulons aboutir.

Pour mener à bien notre recherche ainsi que valider nos hypothèses, nous allons opter dans notre travail à l'utilisation de la méthode d'investigation la plus répandue pour l'enquête sur terrain, à savoir le questionnaire. Etant donnée, ce dernier « *nous permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique* »<sup>6</sup>. En effet, le questionnaire est l'outil le plus approprié et le plus pratiqué pour la collecte d'un grand nombre de données linguistiques en peu de temps. Il permet d'interroger des individus d'une manière directe et de faire des prélèvements quantitatifs. Le choix du questionnaire comme méthode d'investigation dans notre travail pour appréhender les représentations et attitudes des personnes interrogées (les locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour), est déterminé par la nature de notre problématique et nos objectifs visés.

---

<sup>6</sup> CALVET, J-L & DUMONT, P. *L'enquête sociolinguistique*, L'harmattan, Paris, 1999.

Notre enquête se déroulera à la wilaya de Bejaïa, en particulier dans deux régions (Melbou, Amizour). Nous allons répartir nos enquêtés en prenant en considération les variables: origine géographique, sexe. Nous estimons que ces variables puissent avoir un rôle spécifique en ce qui concerne les jugements de valeurs de ces locuteurs envers la langue française.

## **Plan du travail**

Afin de bien effectuer notre travail de recherche, nous l'organiserons en deux parties : l'une théorique comportera un seul chapitre, l'autre pratique comportera aussi un seul chapitre.

La partie théorique se regroupera en un seul chapitre. Nous mettrons tout d'abord l'accent sur la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence), ainsi que les statuts différents que profèrent les textes officiels à l'encontre de chacune des langues en présence, à savoir, l'arabe classique, l'arabe dialectal, le français, le berbère et ses différentes variétés.

Ensuite, nous mettrons le point sur la définition de quelques concepts théoriques qui tournent autour de notre thème de recherche à savoir (la norme, la variation, les représentations et les attitudes sociolinguistiques) en se référant aux théories et travaux de certains auteurs. Quant à la partie pratique, elle sera organisée aussi en un seul chapitre. En premier lieu, nous allons traiter des considérations méthodologiques tenant à la définition de quelques concepts méthodologiques, ainsi qu'à la description de notre lieu d'enquête, l'échantillon et la présentation du questionnaire. En deuxième lieu, nous nous baserons sur l'analyse et l'interprétation des données obtenues par voie du questionnaire. En effet, ces chapitres sont précédés d'une introduction dans laquelle on a présenté un bref aperçu historique, les motivations et les objectifs ainsi que la méthodologie suivie dans la réalisation de ce travail ; et poursuivis d'une conclusion générale.

# **Chapitre 1**

*Considérations*

*Théoriques*

## 1. La situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe. En effet, elle se caractérise par la coprésence de plusieurs langues comme a constaté S. ABDELHAMID : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »<sup>7</sup>. Cependant, cette complexité du paysage linguistique en Algérie est due à son histoire et sa géographie.

Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a subies ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère. Ce qui explique la présence de deux groupes, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire sans négligé la langue française qui est utilisée par ces derniers. Ce qui nous a poussé à dire que le pays se caractérise par une certaine situation de plurilinguisme sociale : arabe standard /arabe dialectal ; et les différentes variétés du berbère.

En effet, nous allons présenter les différentes langues en présence ainsi que leurs statuts respectifs.

### 1.1. La langue berbère

L'appellation « berbère » est utilisée pour la première fois par les romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord dont ils ne comprenaient pas la langue. Le mot « Barbaro » désigne toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler et par extension, le « sauvage », « le non civilisé », « la brute ». Le terme a connu des modifications phoniques à travers le temps pour arriver à berbère, nomination qui désigne les habitants et le parler de l'Afrique. Par le fait de son acception péjorative, les berbères aiment utiliser l'appellation tirée de leur propre langue « *Imazighene* », pluriel « *d'amazigh* » qui signifie homme libre.

En ce qui concerne le nombre des berbérophones, il est un peu difficile de constater des chiffres exactes vue l'absence des recensements linguistiques systématiques, les

---

<sup>7</sup> ABDELHAMID. S. *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, thèse de doctorat, 2002, p.35.*

chiffres qui ont pu être proposés sont constatés de tout part ; néanmoins S. CHAKER nous renseigne sur ce fait en avançant que : « sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »<sup>8</sup>.

Le berbère se présente sous forme de divers dialectes qui sont :

- ✚ **Le kabyle** : utilisé dans le nord du pays, en particulier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira.
- ✚ **Le chaoui** : pratiqué par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.
- ✚ **Le m'Zab** : parlé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.
- ✚ **Le targui** : employé par les touaregs qui vivent dans le Sahara, communauté que l'on appelle aussi « les hommes bleus ».

## 1.2. Le statut du berbère en Algérie

Après l'indépendance, la langue berbère, comme l'arabe dialectal, a connu cet impact de la politique d'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivace dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié ; comme le confirme T. ZABOOT : « *Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administrative ou politique, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »<sup>9</sup>, ce qui a vraiment poussé les berbérophones à proclamer un statut officiel pour leur langue.

---

<sup>8</sup>CHAKER. S. *Manuel de linguistique berbère 1*, éd. Bouchène, Alger, 1991, p.08.

<sup>9</sup>ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.50.

Les berbérophones, mécontents de la condition de leur langue, déclarent que le berbère soit reconnu comme langue propre des régions berbérophones comme la Kabylie. Ils demandent également que la langue berbère, soit reconnue comme langue nationale officielle de l'Algérie, ce qui impliquerait le droit pour chaque citoyen d'utiliser la langue berbère dans toutes circonstances de la vie publique.

Depuis 1989, une série d'actions de masses spectaculaires a confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie : plusieurs grèves générales en Kabylie, des manifestations d'une très grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bejaïa et Alger en 1991, le boycott scolaire général de septembre 1994, d'autres manifestations sanglantes en 1994 et les événements du printemps noir en 2001. Toutes ces revendications adoptées par les berbérophones ont abouti à la création d'un haut commissariat à l'amazighité en 1995, à l'intégration de la langue berbère dans divers écoles du pays et à la reconnaissance du berbère comme étant langue nationale à partir de l'année 2002.

### **1.3. La langue arabe**

En Algérie, il y'a en effet deux variétés de l'arabe. Une variété *haute*, considérée comme étant la prestigieuse, mise de côté pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une autre variété *basse* diminuée par les politiques linguistiques mais utilisée par la majorité des Algériens connue sous le nom de l'arabe dialectal.

### **1.4. L'arabe classique**

L'arabe classique bénéficié d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de l'Islam, la langue du Coran « *C'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* »<sup>10</sup>. C'est la langue de l'instruction, de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

Etant considéré comme un pays arabo-musulman, l'Algérie a pour unique langue officielle l'arabe. Il est particulièrement utilisé dans les établissements, dans les administrations et toutes les institutions étatiques.

---

<sup>10</sup>TALEB IBRAHIMI. K. Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995, p.05.



En effet, elle sert de véhicule au savoir d'une manière générale, employée comme langue de culture dans des situations formelles. Essentiellement écrite, elle est aussi utilisée à l'orale, il s'agit plus précisément de l'écrit oralisé. Cette variété est principalement apprise à l'école, n'est en fait utilisée par aucune des communautés linguistiques qui constituent la société algérienne, pour les besoins de la communication quotidienne ou dans les conversations usuelles de la vie de tous les jours.

A ce propos G. GRANDGUILLAUME affirme que : « (...) *sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue « nationale », il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur « la langue maternelle »*<sup>11</sup>. Cette langue est utilisée par les Algériens uniquement dans des situations formelles (école, administrations, tribunal), alors qu'elle n'a aucune existence dans la sphère informelle (conversations entre amis, en famille, dans la rue...)

Par ailleurs, « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de l'unité nationale* »<sup>12</sup>. Aussi « *son espace d'utilisation s'élargit sans cesse et s'ouvre sur de multiples domaines, tels l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française* »<sup>13</sup>. Après l'indépendance, l'arabe standard est considéré par l'Etat comme la seule langue officielle dans un but bien défini qu'est celui d'unifier tout le peuple algérien autour de cette langue.

---

<sup>11</sup> GRANDGUILLAUME. G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11.

<sup>12</sup>ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.80.

<sup>13</sup>Ibid. P.75.

## 1.5. L'arabe dialectal

« *L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population algérienne* »<sup>14</sup>. Il est comme étant le véritable moyen de communication pour la plupart des locuteurs Algériens, donc, c'est la langue du quotidien.

Sans tradition scripturale, cette langue vit et se développe au sein de la population qui l'utilise d'où cette nomination de l'arabe populaire. Elle est employée dans des lieux publics : la rue, les cafés, les stades... Elle est utilisée dans des situations de communications informelles, intimes : en famille, entre amis etc. De ce fait, elle remplit une fonction essentielle même si elle est exclue de toutes institutions gouvernementales (administration, école, etc.) et ne bénéficie d'aucun statut officiellement reconnue. Dans ce cas précis, R. CHIBANE affirme que : « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expressions culturelles (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation* »<sup>15</sup>. Cette langue est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue effectivement orale, mais parfois utilisée par certains auteurs dans leurs productions artistiques et littéraires.

## 1.6. La langue Française

C'est en effet, après la conquête de 1830 que l'usage de la langue française fut connu en Algérie. Au moment où les français arrivèrent, les *zaouïas* et les *medersas* qui dispensaient un enseignement religieux particulièrement en langue arabe. Ces dernières ont été changées par la suite en écoles pour enseigner la langue française, dans le but d'avoir un nombre très important d'indigènes pour occuper l'administration coloniale.

« *La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la*

---

<sup>14</sup>LECLERC. J. *Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007.

<sup>15</sup>CHIBANE. R. *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2009, p.20.

*perspective d'une Algérie française* »<sup>16</sup>. Pendant les cent trente deux ans de la colonisation, la langue française a été la seule langue qui dispose d'un statut officiel et reconnue par l'Etat colonial en vue de la mise en place de toutes ses institutions.

### **1.7. Le statut du français en Algérie**

Le paysage linguistique de 1962 est abondamment dominé par le français. C'est la langue la plus employée dans les administrations algériennes. Néanmoins, elle a une présence constante à tous les lieux, et transmise dans un système d'enseignement en voie d'expansion.

Après l'indépendance, les choses ont pris une autre voie « *la langue française a connue un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée* »<sup>17</sup>. C'est dans les institutions étatique, que le champ d'utilisation du français est sensiblement réduit (l'enseignement, les formations professionnelles, les palais de justices, les administrations, etc.) . Néanmoins, la langue française occupe encore une place importante dans le milieu algérien, et ce, à chaque niveau, économique, social et éducatif. Le français possède toujours son prestige dans la réalité algérienne, et en particulier dans le milieu intellectuel. La majorité de locuteurs algériens employant le français dans les différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'étudiant, commerçant, de l'homme d'affaire ou de l'homme politique. Malgré, l'Algérie, est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas encore à la francophonie. Ce refus vis-à-vis la francophonie soulève souvent des questionnements et repose toujours la question de la place et la prégnance de la culture française dans notre société.

---

<sup>16</sup>GRANDGUILLAUME. G. *Langues et représentations identitaires en Algérie*, [<http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html>]. Consulté le 22/12/2013.

<sup>17</sup>ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p.91.

En effet, le français est un moyen de travail primordial pour les Algériens que se soit dans leurs lieux de travail, à l'école ou même encore dans la rue. La langue française gagne une place à la fois symbolique et linguistique. Pour certains elle est la langue qu'on peut s'approprier hors sa référence à la France « *un butin de guerre* » selon l'expression de K. YASINE. Pour d'autres, elle fut et demeure la langue d'ouverture à la modernité, de relation au monde.

Elle est présente linguistiquement d'une façon directe, dans les différents usages qu'en sont fait, dans l'enseignement, l'administration, les médias, la famille, mais aussi d'une façon indirecte, les parlers arabes et berbère. Ces derniers empruntent au français plusieurs termes qu'ils arabisent ou berbérismes au point que les locuteurs qui ignorent le français n'ont pas nécessairement conscience de l'origine de ces termes.

Dans le domaine de l'édition et la diffusion du livre, la langue française continuée de bénéficier d'une place non négligeable. Même si depuis quelques années, d'énormes efforts sont consentis pour la promotion du livre en langue arabe, la langue française trouve un essor considérable dans les écrits littéraires. A ce sujet, T. BEN JELOUN explique que : « *même si le français était au début la langue de colonisateur. A l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poète et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations* »<sup>18</sup>. Il en ressort donc que la langue française est très fréquente dans la société algérienne. Elle demeure la langue de transmission du savoir, une langue de communication et surtout un médiateur culturelle. Elle jouit d'une place non dérisoire dans la vie de l'Algérien et continue à colorer ses discours.

### **1.8. Politique /Planification linguistique**

La planification linguistique pour certains auteurs est synonyme d'aménagement linguistique est de politique linguistique. Afin d'éviter cette situation de confusion D. Robillard insiste sur le fait de « *considérer que la planification n'est qu'une partie de l'ensemble du processus d'aménagement linguistique, suivant logiquement la phase d'élaboration d'une politique linguistique et consistant à traduire celle-ci en une*

---

<sup>18</sup>BEN JELOUN. T. « La langue de feu pour la littérature maghrébine », in *Géo n°138*, Paris, Août 1990, pp.89-90.

*stratégie d'ensemble composée d'action viable, programmée dans le temps, dont les agents sont identifiés, les moyens (financier, humain, scientifique...), prévus, etc. »<sup>19</sup>.*

De ce là, on déduit qu'elle prévoit les sources de financements, estime le coût des actions prévues. Il est important de souligner ici que ce terme de planification connote souvent l'intervention de l'Etat. Cependant, dans la majorité des cas c'est les Etats qui mettent en place « *soit une institution chargée de la totalité ou presque de la planification (ainsi, le Central Institut For Langage de Mysore en Inde, l'Office de la langue française au Québec) soit une institution à qui sont confiés des aspects bien précis de la planification* »<sup>20</sup>.

Pour D. Robillard, la planification linguistique fait partie du processus d'aménagement linguistique. Il y'a divers auteurs qui ont essayé de définir ce dernier. Parmi celles-ci, on cite celle de cet auteur qui la considère comme « *activité scientifique, intégrant souvent des acquis pluridisciplinaires compte tenu de la complexité des réalités abordées, l'aménagement linguistique s'applique à décrire, étudier, évaluer des situations, à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature* »<sup>21</sup>.

Selon J-L. CALVET, une politique linguistique « *est l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie* »<sup>22</sup>. En ce sens un groupe quelconque peut élaborer une politique linguistique.

Pour M-L. MOREAU, le terme politique signifie « *la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évolution d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (l'inadaptation de la structure par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues* »<sup>23</sup>.

Chez H. BOYER « *l'expression politique linguistique est souvent employée en relation avec celle de la planification linguistique : tantôt elles sont considérées*

---

<sup>19</sup> D. de Robillard. *Planification*, in M-L. Moreau, *sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, 1997, p.228.

<sup>20</sup> Idem, p.228.

<sup>21</sup> Ibid. P.38.

<sup>22</sup> Calvet. L-J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Payot, 1987, pp.154-155.

<sup>23</sup> Moreau. M-L. *Sociolinguistique, les concepts de base*. MARDAGA, Bruxelles, 1997, p.229.

*comme des variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de distinguer deux niveaux de l'action du politique sur la /les langue(s) en usage dans une société donnée. La planification linguistique est alors un passage à l'acte juridique, la concrétisation sur le plan des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) de considération de choix de perspectives qui sont ceux d'une politique linguistique »<sup>24</sup>. Il s'agit donc d'un ensemble de principes, de lois, de règlements, d'institutions et de pratiques, adopté à travers le temps, qui guide et appuie l'action gouvernementale.*

Dans notre pays, la politique linguistique mise en place par l'Etat, c'est bien que la politique d'arabisation qui tend à promouvoir et à généraliser l'utilisation de la langue arabe, dans toutes les institutions étatiques, dans le but d'une unification nationale et d'un rattachement culturel au monde arabo-musulman. C'est une politique qui valorise d'un côté la langue de l'Islam qui est en réalité absente dans les pratiques langagières des locuteurs algériens et elle dévalorise d'autre côté les langues utilisées quotidiennement à savoir l'arabe dialectal, le berbère et le français.

### **1.9. La politique d'arabisation**

En 1962, tout le pays fonctionne en français : enseignement, administration, environnement, secteurs économiques...La langue arabe classique n'est connue que par une minorité qui l'a apprise dans les écoles coraniques, elle avait perdu de langue écrite de la société du fait de la colonisation « *le gouvernement algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant à la place de la langue française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique, ce fut l'objet de la politique d'arabisation »<sup>25</sup>.*

La politique d'arabisation a présenté deux volets : l'un explicite et l'autre implicite. En effet, le premier consistait à remplacer la langue française par la langue arabe dans tous ses usages en Algérie, tandis que le second veut faire tenir à l'arabe classique la place des langues parlées multiples, arabe et surtout. En ce sens, ces deux dimensions expriment l'essentiel des tensions suscitées autour de l'arabisation.

---

<sup>24</sup> BOYER. H. *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne, 1996, p.23.

<sup>25</sup> GRANDGUILLAUME. G. *La francophonie en Algérie*, école des grandes études en sciences sociales, Paris, 2008. [Http://sinistri.Canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521](http://sinistri.Canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521). Html. page consulté le 15/02/2014.

Cette politique est mise en pratique dès le lendemain de l'indépendance jusqu'à nos jours. Elle est considérée comme étant la base à suivre dans l'enseignement, mais elle concerne aussi l'administration et l'environnement.

Afin de mettre en lumière les assises théoriques de notre étude, nous nous pencherons lors de ce premier chapitre sur les concepts indispensables à notre sujet de recherche en commençant par parler de la sociolinguistique variationniste. Par la suite, nous traiterons la définition des concepts tout aussi incontournables telles que, la norme, la variation, mais encore les représentations et attitudes sociolinguistiques.

## **2. Appropriation des concepts**

### **2.1. La sociolinguistique variationniste**

La linguistique structurale réduit la langue en tant qu'objet d'étude à ses éléments internes. Elle s'attache à décrire la première et la deuxième articulation du langage humain sans pouvoir offrir des explications aux faits langagiers décrits ni aux mutations possibles. Tout en englobant les objectifs de la linguistique descriptive, la sociolinguistique se veut explicative des réalités décrites et centre son intérêt sur le rôle des éléments externes dans le devenir de la langue. Il ne s'agit pas de construire des structures abstraites, selon les données de l'exercice de la parole dans des laboratoires, mais d'observer cet exercice dans son milieu naturel : la société. Il est question pour le sociolinguiste de s'occuper du rapport entre la langue et la société.

L'étude variationniste participe en partie à apporter des réponses qui se posent dans le cadre de la sociolinguistique. Le postulat selon lequel la langue n'est plus un objet d'étude homogène est à la base de l'étude variationniste. La sociolinguistique variationniste, dont William Labov est le fondateur, se définit comme une linguistique qui prend en compte l'hétérogénéité de la langue. En somme la langue est définie comme un objet variable. Son système subit les pressions sociales et change. La sociolinguistique variationniste décrit toutes les formes de variations constatées qui ne sont pas d'ordre strictement individuel. Elle s'intéresse à la langue telle qu'elle est parlée par une communauté linguistique. Elle montre aussi qu'il existe une variation sociale, qui s'exprime par la stratification sociale d'une variable linguistique et une variation stylistique, qui apparaît lors des changements de registres de discours.

Labov propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective par une observation sociale et stylistique à travers le « degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté ». L'objectif de ses travaux est définitivement de rendre compte de la structure des variations présentes à l'intérieur même d'une communauté linguistique. C'est à partir de ce principe que l'approche « variationniste » va se développer.

Nous retiendrons enfin que la langue est redéfinie comme un système qui manifeste un ensemble de variations dans ses usages, et dont l'approche sociolinguistique permet de décrire la structuration, en relation avec les représentations partagées (normes, valeurs, attitudes, stéréotypes) par la communauté linguistique.

### **2.1.1. La norme**

La notion de norme constitue le point d'articulation névralgique de la théorie variationniste. Nous ne pouvons pas parler de la variation sans évoquer le concept de norme. Ce terme a depuis Saussure fait l'objet de plusieurs définitions. L'arrivée de la sociolinguistique a ajouté encore floué le terme. Nous pouvons donc relever trois étapes de l'évolution épistémique du terme norme. La notion de norme en grammaire renvoie à l'ensemble de règles qui régissent une langue. Elle est prescriptive et proscriptive : dite et ne dites pas. Est considérée comme norme toute langue correcte. La norme est tout ce qui relève du normal, du normatif et de l'idéal. Georges Mounin dans son Dictionnaire de la Linguistique définit la norme de la façon suivante : « *Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage" »*<sup>26</sup>. La norme est à la fois arbitraire (choisit parmi tous les usages de la langue ceux d'entre eux réputés corrects, le « bon usage ». Elle le fait au nom d'arguments divers, reposant sur l'étymologie, le sentiment du beau linguistique, la filiation avec d'autres langues (en particulier le latin), la légitimité des locuteurs ou des prescripteurs (essentiellement les « bons auteurs », et stable puisqu'elle est assumée et transmise par des institutions comme l'Académie française (en France), le haut commissariat à

---

<sup>26</sup>Mounin. G. Dictionnaire de la linguistique, Presses universitaires de France, 1974 et « Quadrige » n°153, 1993.



l'arabe (en Algérie) et l'école. A titre d'exemple en arabe scolaire, la norme est la langue enseignée à l'école. Il est utilisé dans des situations formelles.

En linguistique, la norme est prise au sens que donne Saussure à la langue : un système de signes abstraits. Contrairement à la grammaire, la norme linguistique n'est pas prescriptive. Il n'y a pas de bon usage. Olga Ozolina explique qu' « *on devrait parler de la norme conformément à la conception théorique de langue* »<sup>27</sup>.

En sociolinguistique, la norme s'efface au profit de la variation. Pour Baylon « *La norme linguistique n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe des normes sociales. Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. La mépriser n'entraîne des sanctions que dans l'enseignement* »<sup>28</sup>. Cependant, la norme prend un autre sens dans la sociolinguistique, contrairement à la grammaire et à la linguistique structurale, il s'agit d'un ensemble de pratiques langagières et sociales que partage une communauté linguistique. En effet, en sociolinguistique, on ne parle pas proprement dit de norme mais de pratiques langagières et sociales qui caractérise une communauté donnée, il s'agit en fait de la(les) langue(s) parlées par un/des locuteurs.

D'après la théorie du sociolinguiste William Labov, chaque groupe social secrète ses propres normes linguistiques par rapport auxquelles se situent ses membres. Ce phénomène est valable aussi bien aux groupes socialement dominants qu'aux groupes collectivement défavorisés. Les acteurs les plus légitimes du groupe sont ceux qui se conforment le plus strictement à ces normes. Par contre, ceux qui se rapprochent d'une norme extérieure au groupe – fût d'elle le bon usage – font figure de marginaux et peuvent même en être exclus. C'est cette définition de la norme qui a amené Labov à reconsidérer la notion de communauté linguistique. D'après lui, il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes, mais plutôt comme un groupe de locuteurs qui s'accordent sur les mêmes normes qui selon eux doivent régir l'usage d'une langue : « *la communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du*

---

<sup>27</sup>Ozolina. O. « *Quelques approches de l'étude de la norme linguistique* », in Romansk Forum Université de Lettonie, N°16, 2002/2 Oslo 12.-17, August 2002. Oswald D., Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ed du seuil, 1972- 1995.

<sup>28</sup> Baylon. C. Sociolinguistique, langue, discours et société, Nathan, 1991, pp.161-162.

*langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* »<sup>29</sup>. Par conséquent, il peut y avoir à l'intérieur d'une même langue plusieurs communautés linguistiques, c'est par exemple le cas de l'anglais parlé à New-York où Labov relève que l'anglais parlé dans les ghettos par les noirs américains obéit à des normes différentes de celles auxquelles se conforme l'anglais parlé par les blancs et qualifié de « meilleur ». Cette situation engendre ainsi, la présence de deux communautés linguistiques différentes à partir d'une même langue.

Ce qui est désigné ici par normes, c'est l'ensemble des jugements partagés par les membres d'une communauté en terme d'évaluation des formes linguistiques dans le sens de ce qui est considéré comme bon ou mauvais ou encore de ce qui convient d'employer dans tel ou tel autre contexte social. Et à ce propos, Labov précise que : « *les attitudes sociales sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* »<sup>30</sup>.

### **2.1.2. La variation**

La variation est un phénomène langagier qui intéresse tout particulièrement les sociolinguistes dits « variationniste ». Cette problématique implique un questionnement sur les usages sociaux de la langue, sur les diverses normes linguistiques en vigueur. Ici, le concept de « norme » n'est plus pris au sens prescriptif. Pour le sociolinguiste, il s'agit d'un savoir fonctionnel collectif, habituel et usuel de la langue. En d'autres termes, la norme englobe les usages d'une langue donnée.

Par ailleurs, les sociolinguistes distinguent au moins cinq types de variations : l'origine géographique et les conditions d'habitat des usagers, l'appartenance socioculturelle, l'appartenance à telle ou telle génération, la situation de discours et le sexe. Ces séries de variations qui ont des réalités phonétiques, grammaticales et lexicales qu'il est utile d'observer et de décrire sont souvent flanquées de représentations (de type évaluatif) qui intéressent le sociolinguiste. L'un des objectifs de la sociolinguistique est justement de recueillir à travers des enquêtes, au-delà des particularités linguistiques et à travers des discours sur la/ les langue(s), les images et

---

<sup>29</sup>William Labov, 1976, op.cit, p.187.

<sup>30</sup>Ibid. P.338.

les attitudes linguistiques. Ces images sont souvent porteuses de jugements négatifs ou positifs.

W. Labov a apporté à la sociolinguistique une nouvelle approche d'analyse des faits langagiers. Il s'agit en fait d'une méthodologie d'observation qui permet de lire avec précision l'incidence des interactions sociales sur la structure de la langue. Le sociolinguiste cherche pourquoi et comment les langues changent. Il établit les relations entre les pressions internes à la structure et les pressions sociales pour pouvoir comprendre et expliquer ce changement.

Trois concepts clés forment le soubassement théorique de cette conception et constituent le fil organisateur de la méthodologie labovienne : le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (la variation inhérente). Ces concepts sont en fait le résultat des enquêtes menées sur le terrain autour trois axes :

1-L'analyse des changements linguistiques en cours. (Enquête menée à l'île Martha's Vineyard)

2-L'étude des données de la langue spontanée.

3-L'observation des usages de la langue dans les réseaux sociaux.

Labov a mené sa première enquête à l'île de Martha's Vineyard. Son étude a concerné le développement de certains traits phonétiques chez les locuteurs de l'île. Un phénomène de centralisation affecte l'élément /a/ des diphtongues /ay/ et /aw/ qui prend une prononciation proche du /e/. Labov explique ce changement à la lumière des forces sociales qui agissent le plus profondément sur la vie sociale de l'île. Il recherche des corrélations entre ce trait linguistique et les traits sociologiques. Dans le cadre de son enquête d'une fracture entre ceux qui veulent rester et ceux qui souhaitent partir et aller vivre sur le continent.

La deuxième enquête est menée dans trois grands magasins New-yorkais(Manhattan), où il a travaillé sur la stratification sociale des variables linguistiques. Son but était l'analyse du changement linguistique en cours. Il a

remarqué, dans son étude portant sur la réalisation du phonème /r/ de différentes couches sociales (la grande bourgeoisie, la petite bourgeoisie et la classe des pauvres), une divergence entre ce que certains informateurs disent prononcer et la prononciation réelle du phénomène en question, d'où l'apparition de phénomène d'insécurité linguistique. L'un des résultats auxquels aboutit est que la situation d'insécurité linguistique représente un aspect incontournable d'une catégorie sociale qui est la petite bourgeoisie. Il fait alors le constat suivant :

De ce fait, l'insécurité linguistique est un phénomène qui s'oppose à celui de sécurité linguistique en termes d'auto-évaluation que font les locuteurs de leurs pratiques langagières tel que le précise Calvet :

*« On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question leur façon de parler, lorsqu'il considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il ya insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas »<sup>31</sup>.*

Ce souhait de se converger dans le modèle prestigieux, conduit le plus souvent le locuteur à faire des erreurs. Ce type de comportement est appelé *hypercorrection*. Tandis que *l'hypocorrection*, qui est utilisée comme étant une stratégie de communication se manifestant chez un individu qui maîtrise une langue, mais transgresse des règles qui la régissent au niveau syntaxique, lexicale et syntaxique.

La troisième enquête est menée cette fois-ci à Harlem. Le but de cette étude était d'analyser le vernaculaire noir américain. A Harlem, la démarche vise à reconstituer de l'intérieur le comportement linguistique des groupes. La variation apparaît non seulement comme une conséquence de la différenciation sociale mais aussi comme agent actif des antagonismes sociaux.

---

<sup>31</sup>Calvet. J-L,1993, op.cit, p.117

## 2.3. Les représentations et attitudes sociolinguistiques

### 2.3.1. Les représentations

Le terme de représentation est apparu pour la première fois au début du XX<sup>ème</sup> siècle comme concept sociologique. Il sera repris au sein des sciences du langage par plusieurs sociolinguistes notamment MOSCOVICI, sous diverses nominations (*idéologie, linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistique...*), pour désigner l'ensemble de valeurs que les locuteurs attestent aux langues qu'ils pratiquent.

Il est nécessaire d'indiquer que ce concept de représentation provient, à l'origine, de la philosophie. Pour le philosophe E. Kant : « *les objets de notre connaissance ne sont que des représentations et la connaissance de la réalité ultime est impossible* »<sup>32</sup>. Elle désigne alors en philosophie « *le fait d'évoquer à l'esprit un objet, ce dernier est représenté sous forme de symboles, de signes, d'images, de croyances, de valeurs, etc.* »<sup>33</sup>. Elle rend, cependant, un objet présent à l'esprit par le biais d'une image, d'un symbole, ou bien d'un signe.

Le mot « *représentation* » est conceptualisé par divers disciplines des sciences humaines (sciences du langage, sociologie, psychologie, anthropologie, épistémologie, philosophie...).

Pour J-L. CALVET les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues* »<sup>34</sup>.

Ce même auteur souligne que ces représentations déterminent :

- Des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugement qui souvent se répandent sous forme de stéréotypes.
- Des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire en face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent.

---

<sup>32</sup>Ruano-Borbalan. J-C. *Une notion clef des sciences humaines*, in sciences humaines, 1993.p.16.

<sup>33</sup>Dictionnaire Encyclopédie philosophique universelle. *Des notions philosophiques*, PUF, France, 1990, pp.2239-2241.

<sup>34</sup>CALVET. J-L. *Pour une écologie des langues du monde*, PILON, France, 1999, p.158.

- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes.

Le terme de *représentation sociale* se rapporte effectivement à S. MOSCOVICI, l'un des pionniers de la théorie des représentations sociales. Il a changé le concept de *représentation collective*, définit comme des productions sociales et mentales proviennent d'une étude de « *l'idéation collectives* »<sup>35</sup>, élaborée par E. Durkheim lors de ses études sur les mythes et les religions « *c'est à S. Moscovici que l'on doit reprise et renouveau des acquis durkheimiens* »<sup>36</sup>. Selon S. MOSCOVICI les représentations sociales sont « *des références élaborées collectivement par un groupe ou une société et permettant à la collectivité comme à l'individu de comprendre son environnement, en classant dans des catégories ses contacts avec des objets, les personnes, les phénomènes et les savoirs* »<sup>37</sup>.

D'autres chercheurs veulent faire une distinction entre représentation sociale, collective et individuelle. En effet, E. Durkheim affirme l'existence d'un rapport entre l'individu et la société mais se base sur la nécessité de faire la distinction entre représentation individuelle et collective et sur la primauté de cette dernière sur l'autre.

Dans son article A. Arezki stipule que pour ce sociologue « *les représentations collectives ne sont pas le dénominateur commun des représentations, mais en constituent plutôt l'origine correspondant à la manière dont cet être spécial qu'est la société pense les choses de son expérience propre* »<sup>38</sup>.

Les représentations individuelles trouvent origine dans les expériences singulières de l'individu lorsqu'il s'agit d'une interaction avec son environnement. J. Clenet explique cette idée. L'auteur formule : « *Ces représentations individuelles sont*

---

<sup>35</sup>Jodelet. D. Approches de la notion de représentation sociale, in D. Jodelet, *les représentations sociales*, PUF, Paris, 1994, p.36.

<sup>36</sup>Bonardi. C & N. Roussiau, *les représentations sociales*, Dunod, Paris, 1999, p.17.

<sup>37</sup>Moscovici. S. *Des représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*. In Jodelet, *les représentations sociales*. PUF, 1989, p.801.

<sup>38</sup>Arezki. A. In F. Cheriguen, 2007, op. cit, pp.145-157.

*fondées sur des expériences singulières et sont construites de manière tout autant singulière dans un environnement qui devient alors singulier »<sup>39</sup>.*

Par contre, les représentations collectives sont produites et partagées par un groupe à partir de ses expériences, ses croyances, ses informations, ses savoirs...Elles sont essentielles dans la définition des modes de pensées communes au sein du groupe. Elles règlent et légitiment leurs comportements et fonctionnent ainsi comme des normes subjectives et sociales « *Ce sont elles qui nous imposent nos conduites, et même nos règles, dans la mesure où elles naissent dans la vie de la société elle-même »<sup>40</sup>.*

En ce qui concerne les représentations sociales, elles ont été développées surtout avec S. MOSCOVICI. Pour cet auteur, le contenu d'une représentation sociale peut être étudié en fonction de trois dimensions : *une dimension d'information et une dimension structurale*, cela signifie la manière dont les représentations sont organisées, structurées et hiérarchisées, et *une dimension d'attitude*, ou plus précisément une position évaluative vis-à-vis de l'objet de représentation (elle situe l'objet de la représentation soit positif ou négatif).

La construction des représentations sociales, considérées à la fois comme étant produits et processus, consiste à transformer un savoir scientifique à un savoir commun et réciproquement. Cette transformation est réalisée, selon MOSCOVICI, par le biais de deux processus : l'objectivation et l'ancrage. C'est à travers ces derniers que les représentations sociales se structurent et se forment.

L'objectivation concerne la construction des connaissances communes sur l'objet de la représentation, à partir d'une sélection d'information socialement disponible sur des phénomènes et savoirs complexes. Elle rend l'abstrait concret et perceptible « *objectiver des éléments abstraits, complexes, nouveaux, revient donc à les transformer en images concrètes, signifiantes, que l'on peut concevoir clairement et*

---

<sup>39</sup>Clenet. J. *Représentations, formation et alternance/développement*. L'Harmattan, Paris, 1998, p.8.

<sup>40</sup>Moscovici. S. *Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie ?* In J.C. Abric & C. Guimelli, *Réflexions sur les représentations sociales*. Erès, Saint-Agne, 2002, p.10.

*assimiler ensuite (via le processus d'ancrage) en fonction de cadres de références et de conceptions familières »<sup>41</sup>.*

L'ancrage, désigne les modalités d'introduction de la représentation dans la société et les transformations qui en résultent. Elle rend l'étrange familier « [...] permet d'incorporer quelque chose qui ne nous est pas familier et qui nous crée des problèmes dans le réseau de catégories qui nous sont propres et nous permet de le confronter avec ce que nous considérons un composant, ou membre typique d'une catégorie familière »<sup>42</sup>.

Pour N. Guenier la représentation sociale est comme étant une «*forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagée et contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels* »<sup>43</sup>. Cet auteur là défend le caractère non scientifique de la représentation. Celle-ci sert à construire une vision commune de la réalité, de ce fait, les sujets parlants d'un savoir commun et partagé facilitant ainsi leur communication au sein de leur communauté linguistique.

BRONCKART définit les représentations sociales «*comme modalités de pensées pratiques, orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement, modalités qui relèvent à la fois des processus cognitifs généraux et des processus fonctionnels socialement marqués* »<sup>44</sup>.

Pour D. Jodelet la représentation sociale est une «*forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la fois construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egaleme nt désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée entre autre, de la connaissance scientifique* »<sup>45</sup>. A travers cette définition, on déduit que l'auteur se base sur le caractère commun et non savant de la représentation qu'il qualifie comme savoir naïf, naturel.

---

<sup>41</sup>Bonardi. C. & N. Roussiau, 1999, op. cit, pp.23-24.

<sup>42</sup>Palmonari. A. & W. Doise. *Caractéristique des représentations sociales*, in W. doise & A. Palmonari (éd). *L'étude des représentations sociales*, 1986, p.22. In C. Bonardi & N. Roussiau, 1999, p.24.

<sup>43</sup>Guenier. N. *Représentations linguistiques*, in M-L. Moreau, 1997, op. cit, p.228.

<sup>44</sup> BRONCKART cité par LUDI, G et PY, B in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, p.203.

<sup>45</sup> Jodelet, 1989, op.cit, p.36.



Par ailleurs, les représentations sont sociales et essentielles dans la vie de tous les jours, parce qu'elles nous permettent de comprendre, d'expliquer et d'interpréter la réalité qui nous entoure. Dans ce sens, le chercheur stipule : « *c'est pourquoi les représentations sont sociales, et si importantes dans la vie courante. Elles nous guident dans la façon de nommer et de définir les différents aspects de notre réalité, de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux, et le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre* »<sup>46</sup>. Autre part, elle désigne les cinq caractères fondamentaux d'une représentation sociale.

Elle est toujours représentation d'un objet : on ne pourra pas avoir de représentation sans objet « *Il n'y a pas de représentation sociale qui ne soit celle d'un objet, fut-il mythique ou imaginaire* »<sup>47</sup>. L'objet peut être de diverses natures. En effet, il peut être d'une nature abstraite comme la langue, ou d'une autre nature en se référant, par exemple, à une catégorie de personnes (à l'instar des étudiants, enseignants, etc.).

Elle a un caractère imageant et la propriété de rendre interchangeable l'idée et le sensible, le percept et le concept : *l'image* n'est pas une simple reproduction de la réalité. Cette notion renvoie à l'imaginaire social et individuel. C'est la face figurative des représentations. Cette dernière aide à comprendre des notions abstraites grâce à ce caractère imageant « *C'est elle qui, par une mise en images des notions abstraites, donne une texture matérielle aux idées, fait correspondre des choses aux mots, donne corps à des schémas conceptuels* »<sup>48</sup>.

Elle a aussi un caractère symbolique et signifiant : la représentation sociale a deux facettes, l'une figurative et l'autre symbolique « (...) *elle a deux faces aussi peu dissociables que le recto et le verso d'une feuille de papier : la face figurative et la face symbolique* »<sup>49</sup>. Dans la figure, le sujet signifie l'objet interprété en lui conférant un sens : « *la représentation sociale est avec son objet dans un rapport de*

---

<sup>46</sup> Idem, p.47.

<sup>47</sup>Jodelet. D. *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*, in S. Moscovici. *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 1984, p.368.

<sup>48</sup> Idem, p.373.

<sup>49</sup>Moscovici. S. In D. Jodelet. *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in S. Moscovici. *Psychologie sociale*. PUF, Paris, 1984, p.368.

« symbolisation », elle tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une « construction » et une « expression » du sujet »<sup>50</sup>.

Elle a un caractère constructif et un caractère autonome et créatif : « En outre, contenu concret de l'acte de pensée, elle apporte la marque du sujet et de son activité. Ce dernier aspect renvoie au caractère constructif, créatif, autonome de la représentation qui comporte une part de reconstruction, d'interprétation de l'objet et l'expression du sujet »<sup>51</sup>.

La réalité sociale est forgée par la représentation « on pose donc qu'il n'existe pas à priori, de réalité objective, mais que toute réalité est présentée, etc. » est à dire appropriée par un individu ou un groupe, intégrée dans un système cognitif »<sup>52</sup>. Cette dernière exerce une certaine influence sur les attitudes et les comportements.

Et portant, celles-ci remplissent certaines fonctions. En effet, pour D. Jodelet « la représentation sociale [remplit] certaines fonctions dans le maintien de l'identité sociale et de l'équilibre sociocognitif qui s'y trouve lié », outre une « fonction cognitive essentielle », « une fonction de protection et de légitimation » ainsi que des fonctions « d'orientation des conduites et communications, de justification anticipée ou rétrospective des interactions sociales ou relations intergroupes »<sup>53</sup>.

Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs et des stéréotypes. A partir de cet « imaginaire linguistique », les locuteurs se forgent qu'ils y'a des langues valorisantes par rapport à d'autres et décident par conséquent de rejeter telle forme linguistique et de favoriser une autre.

En d'autres termes, les représentations sont le discours que les locuteurs d'une communauté linguistique donnée ont des langues. Ce discours n'est pas objectif car les locuteurs ne tiennent pas de rapports neutres avec la /les langue(s) qu'ils utilisent

---

<sup>50</sup>Jodelet. D. 1994, op.cit, p.36.

<sup>51</sup>Idem, p.36.

<sup>52</sup>Abric. J-C. *Psychologie de la communication, théories et méthodes*. Armand Colin. Paris, 2<sup>me</sup> édition, 2004, p. 15.

<sup>53</sup>D. Jodelet. In H. Boyer. *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistique, élément de définition et parcours documentaire en diglossie*. In langue française, n° 85, 1990, p.102

ou qu'ils entourent. Si une langue est perçue comme langue du savoir et de la réussite, elle est parfaitement valorisée et ses locuteurs le sont aussi. Par contre, si une langue est dévalorisée, ses locuteurs se retrouvent immergés dans l'infériorité.

Nous entendons par représentation linguistique tout discours épilinguistique<sup>54</sup> porté ordinairement sur l'usage d'une langue donnée.

Les représentations des langues surgissent d'un côté, par les comportements langagiers des locuteurs (par le choix de la langue à apprendre au lieu de l'autre ou par l'usage de telle ou telle langue dans une situation plurilingue, etc.), de l'autre côté, à travers leurs discours épilinguistique. Ce dernier est un porteur des images que les locuteurs font de certaines langues, concernant leurs statuts et leurs usages. En fait, il a un rôle très important dans la construction des représentations linguistiques.

Cependant, il y'a des langues qui sont perçues et jugées d'une manière positive, alors que certaines le sont négativement. Ce jugement peut porter sur la forme de la langue, le système en lui-même, ou comme il peut concerner les locuteurs qui parlent ces langues *« la notion de représentation et d'imaginaire langagiers désigne l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique, et « l'idéologie », les considérations normatives comme représentations écrans »*<sup>55</sup>.

Dans cette optique N. Guenier précise que *« L'étude des représentations en matière de langue et de langage doit donc, tout en s'appuyant sur celle des attitudes et sur les méthodes d'enquêtes correspondantes, se donner un objectif complémentaires, plus centré sur l'analyse des formes et des contenus des discours épilinguistiques »*<sup>56</sup>. A travers cet extrait, on comprend que l'étude des représentations est étroitement liée à celle des pratiques langagières. En effet, la langue est, d'après J-L. Calvet *« un*

---

<sup>54</sup> *L'étude des discours sur les langues et le langage* ([www.cairn.info.htm](http://www.cairn.info.htm)).

<sup>55</sup> Boyer. H. *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996, p.79.

<sup>56</sup> Guenier. N. *Les représentations linguistiques*. In M-L. Moreau, 1997, pp.55-56.

*ensemble de pratiques et de représentations* »<sup>57</sup> . Selon Branc-Rossof, les représentations sont « *des opinions stéréotypes renforçant les consensus et soutiennent les pratiques* »<sup>58</sup>. Cela veut dire que ce sont les représentations qui nous livrent des renseignements sur les véritables raisons du choix de langue.

Un autre concept, celui de stéréotype linguistique renvoie à une idée reçue, une étiquette, un cliché dont l'importance de diffusion au sein de l'environnement social lui confère une influence conséquente sur les usages. De ce fait, lorsque son évaluation est positive, son adoption par la communauté linguistique devient plus aisée tandis que lorsqu'il évalue négativement, il se confronte à un phénomène de rejet.

Le stéréotype est généralement considéré comme une sorte de forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisé par l'accord des membres appartenant au même groupe sur certains traits. Il affiche aussi les perceptions identitaires et la cohésion qu'il y'a entre ces groupes.

Pour ce qui est du préjugé, il semble intéressant de souligner que cette notion se rapproche de celle de stéréotype dans le sens où tous deux ne se fondent pas sur des preuves et ne se construisent nullement à partir d'analyses ou d'expressions quelconques ; et tel que l'atteste Castellan, un préjugé « *est un jugement positif ou négatif vis-à-vis d'une personne, d'un objet ou d'un concept, toujours en dehors d'une expérience personnelle, il est donc favorable ou défavorable* »<sup>59</sup>.

Les deux concepts, stéréotypes et préjugés constituent un ensemble du jugement à l'égard du parler des locuteurs et par conséquent des locuteurs eux-mêmes. De plus, nous soulignons que les stéréotypes alimentent les préjugés et résument les représentations ; sans parler du fait qu'ils remplissent une fonction identitaire, autrement dit chaque communauté construit son identité en la différenciant de celle des autres ; il s'agit sur le plan linguistique de prôner l'unité en se conformant aux usages linguistiques de sa communauté en rejetant ceux des autres.

---

<sup>57</sup>CALVET, J-L, 1999. op.cit, p.82.

<sup>58</sup> Idem, p.82.

<sup>59</sup> Castellan Yvonne. Initiation à la sociologie sociale, Paris, Armand Colin, 1970, p.207.

### 2.3.2. Les attitudes

Le concept d'attitude vient du latin « *aptitudo* » dans le sens de « *manière de se tenir le corps* »<sup>60</sup>, au fur et à mesure, ce terme a connu diverses interprétations selon le domaine d'utilisation. Il est défini dans le dictionnaire de sociologie comme « *une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social* »<sup>61</sup>. La notion d'attitude se révélera comme simulation et réponse sur lequel de plusieurs disciplines scientifiques se sont penchées, notamment la psychologie sociale, la psychologie et la sociologie, car comme un terme indispensable dans l'explication du comportement social.

Dans son acception la plus large, la notion d'attitude linguistique est utilisée en parallèle et sans véritable nuance de sens à « *norme subjective* », « *jugement* », « *opinion* », pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique. On note que le terme « *épilinguistique* » qualifie « *les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues* »<sup>62</sup>.

Selon W. Lambert, est considéré comme l'un des premiers à avoir développé la notion d'attitude linguistique lors de ses recherches sur la psychologie de bilinguisme au Canada, l'attitude peut se définir comme : « *...une manière organisée et consciente de penser ; de ressentir et de réagir face aux gens, aux groupes, aux faits sociaux ou, plus généralement à tout événement dans l'environnement* »<sup>63</sup>.

Pour L-J. Calvet « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluant leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des*

---

<sup>60</sup> BOUMEDIENE. F. *Etude des représentations, attitudes linguistique et comportements langagiers des locuteurs de Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, p.18.

<sup>61</sup> AKOUN. A et ANSART. P. *Dictionnaire de sociologie*, le Robert/Seuil, Paris, 1999, p.42.

<sup>62</sup> DUBOIS. J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.184.

<sup>63</sup> Lambert. W. [www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t0%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf](http://www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t0%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf). Consulté le 13/02/2014.

*valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard* »<sup>64</sup>. Les attitudes linguistiques est comme des réactions des usagers à l'égard des sujets qui s'expriment dans deux ou plusieurs langues ou variétés de ces dernières.

En sciences sociales, elle désigne « *une orientation des conduites ou des jugements, lorsque ceux-ci présentent une certaine cohérence et une certaine stabilité* ». L'attitude se définit « *par ce qui commun à un ensemble d'opinions exprimées verbalement ou, plus rarement, un ensemble de comportements* »<sup>65</sup>. Elle éclaire, par conséquent, les comportements et les réactions des sujets face à des stimuli sociaux.

### **Conclusion partielle**

L'Algérie, comme on vient de le voir, sur le plan sociolinguistique, représente un panorama de langues ; il est un pays plurilingue. Dans l'an 2000, la question des langues se pose d'une manière différente de ce qu'elle fut à 1962, et même pour les années qui viennent. L'évolution de l'opinion publique, traduite par des intellectuels Algériens, les rapports des langues sur le terrain, la nécessité d'aborder des problèmes dans une approche réaliste, sont autant des facteurs qui œuvrent en faveur de nouvelles perspectives.

Cependant, la population algériennes continue d'utiliser jusqu'à maintenant la langue française dans leur vie quotidienne, qui est en réalité la langue de l'ex-puissance coloniale.

Dans ce chapitre, nous avons aussi essayé de définir des concepts clefs en rapport avec notre thème de recherche en se référant à certaines théories et travaux de plusieurs auteurs. Quand les locuteurs se trouvent usage de plusieurs langues, il peut avoir à l'égard de chacune d'elle une représentation et un ensemble d'attitudes liées à la pratique de ces langues dans la société algérienne.

Après avoir mis l'accent sur quelques concepts théoriques, relevant de la sociolinguistique, et après avoir abordé, brièvement, la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence), ainsi que les statuts différents que profèrent les

---

<sup>64</sup>Calvet, J-L. 1993, op.cit, p.46.

<sup>65</sup> Dictionnaire de sociologie, Larousse, 2005, p.13.

textes officiels de chacune des langues en présence, à savoir, l'arabe classique ; l'arabe dialectal, le berbère et le français. Nous nous contenterons dans le chapitre qui suit, d'analyser et d'interpréter les données recueillies à travers notre technique d'investigation (le questionnaire).

# **Chapitre 2**

*Méthodologie*

*et résultats de l'enquête*





Dans le chapitre qui précède, nous avons abordé tout d'abord la situation sociolinguistique de l'Algérie, en second temps, nous avons mis l'accent sur la définition des concepts fondamentaux en se référant à certaines théories et travaux de quelques auteurs.

Dans ce second chapitre, nous allons aborder en premier lieu la technique méthodologique choisie dans la réalisation de notre thème de recherche mais aussi présenter le lieu d'enquête, l'échantillon et le moyen de la quête des données qui est le questionnaire. Mais encore, nous nous contenterons d'aborder la formulation du questionnaire avant de nous mettre à parler des difficultés de l'enquête rencontrées sur terrain.

En deuxième lieu, nous allons analyser et interpréter les données recueillies pendant l'enquête.

## **1. La technique méthodologique choisie**

La méthode est considérée comme un ensemble organisé d'opération afin d'atteindre un objectif bien précis. Elle peut correspondre à la manière d'envisager et d'organiser une recherche. Donc c'est une façon de concevoir et de planifier un travail.

Cependant, toute recherche, toute analyse de situation peut se faire à l'aide d'une ou plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien définie qui est l'enquête.

### **1.2. L'enquête**

R. Chiglione considère que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »<sup>66</sup>. Cet auteur insiste sur trois données essentielles qui sont : « *interroger* », « *individus* », et « *généralisation* », qui renvoient à l'outil utilisé, l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon.

F. de Singly définit l'enquête « *comme un instrument de connaissance du social (...) elle contribue à la connaissance de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs* »<sup>67</sup>. Elle

---

<sup>66</sup>Chiglione. R. & B. Matalon. *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978, p. 06.

<sup>67</sup>F de Singly. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, Paris, 1992, p.28.

consiste donc à suggérer des hypothèses, à rassembler des informations en vue d'arriver à des réponses à nos questionnements.

On constate donc que l'enquête nécessite tout d'abord une conception générale et définitive avant sa réalisation dans le terrain. En effet, elle prend un certain aspect technique propre aux sciences humaines sociales. Elle consiste à faire une quête d'informations écrites (les traces documentaires, les questionnaires.....) ou bien orales (les interviews, les entretiens....).

Néanmoins, l'enquête passe par trois étapes : l'analyse, l'observation et enfin l'explication, cela lui donne une certaine rigueur afin qu'elle soit un outil considérable pour chaque recherche.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à faire une enquête, la première démarche scientifique consiste à préciser l'objectif, donc cela consiste à déterminer le but de cette enquête, en se demandant « *Quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ?* »<sup>68</sup>. C'est l'étape la plus importante de l'enquête, celle dont dépendront les démarches ultérieures.

En sciences sociales, l'enquête est considérée comme une technique la plus objective et rigoureuse. Elle est l'outil à travers lequel le chercheur en sciences sociales récolte les attitudes, les opinions des individus ou des groupes d'individus. Ce que les sciences sociales recherchent est orienté vers ce que l'individu croit, pense, veut faire croire. En ce sens, l'individu est, interrogé ou observé dans son milieu social.

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, science du terrain, a pour objet d'étude le rapport entre la langue et la société. « *La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser au près d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche* »<sup>69</sup>. En sociolinguistique, l'enquête est la

---

<sup>68</sup>GRAWITZ. M. *Méthodes des sciences sociales*. 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1976, p.573.

<sup>69</sup>Calvet. J-L et P. DUMOND. *Enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 1999, p.15.

recherche de la distribution, de la répartition des variables, cela veut dire les facteurs qui exercent une influence sur les enquêtés : le sexe, l'âge....etc.

### **1.2.1. Notre enquête**

Nous avons choisi l'enquête comme méthode d'investigation scientifique dans la réalisation de ce présent mémoire. Notre enquête, s'est déroulée dans la wilaya de Bejaia, précisément dans deux régions (Melbou, Amizour). Afin de dégager les représentations et attitudes sociolinguistiques que manifestent ces locuteurs à l'égard de la langue française, nous avons distribué 100 questionnaires à travers lesquels, nous avons essayer de déterminer ce que ces locuteurs pensent de cette langue et aussi de voir quelles sont les variables qui peuvent avoir une influence sur eux.

### **1.3. Notre échantillon**

En vue d'une étude quantitative et qualitative, l'enquêteur procède par l'action selon laquelle en résulte l'échantillon.

Nous avons opté dans notre travail de recherche sur terrain pour l'échantillon représentatif, nous avons utilisé cette sorte d'échantillonnage dans le but de réaliser le travail que nous entreprenons. Il est composé de 100 locuteurs, ces derniers ont accepté de répondre à notre questionnaire. Ainsi on a distribué 100 questionnaires et on a récupéré 100. Il est essentiellement constitué de 50 locuteurs de la région de Melbou et 50 locuteurs d'Amizour. Ils sont issus de la même wilaya mais de distinctes régions.

### **1.4. Le questionnaire**

Selon R. CHIGLIONE et B. MATALON « *un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* »<sup>70</sup>.

---

<sup>70</sup>CHIGLIONE. R. et MATALON. B. *Les enquêtes sociologiques, Théories et Pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978, p.28.

Le questionnaire est considéré comme un intermédiaire entre l'enquêté et l'enquêteur. Il est donc l'un des outils les plus importants à travers lequel les buts de l'enquête peuvent être atteints. D'un côté, il sert à aider, à motiver et inciter sur l'enquêté afin qu'il parle, d'autre côté, il nous permet d'avoir des informations précises et simple.

Le questionnaire peut se présenter sous deux formes : une forme structurée ou une forme non structurée. Le questionnaire structuré est composé de questions fermées ou semi-fermées. Dans ce cas, l'enquêté doit répondre par « oui » ou « non », ou bien choisir une réponse parmi d'autres proposées dans la liste de l'enquêteur. Tandis que le questionnaire non structuré comprend exclusivement des questions ouvertes, dans ce sens, l'enquêté est libre de répondre comme il veut.

## **1.5. Les différents types de questions**

Dans un questionnaire, on distingue généralement des questions s'intéressant au contenu qui vise un prélèvement qualitatif et d'autres qui ont un trait avec la forme qui a une visée quantitatif.

### **1.5.1. Selon le contenu**

Selon le contenu on peut considérer deux types de questions : les questions de fait et d'opinion.

Les questions de fait dépendent des phénomènes vérifiables ou observables. Ce sont, celles qui caractérisent par exemple, l'âge, le sexe de l'enquêté.

Les questions d'opinion dites aussi « subjectives » ou « psychologiques », celles-ci portent sur des opinions, des représentations, des attitudes, des préférences et des motivations....etc. Exemple : selon vous, l'usage de la langue française dans le milieu social algérien est favorable ou défavorable ?

### 1.5.2. Selon la forme

On peut aussi distinguer les questions par leurs formes :

Les questions ouvertes se sont celles qui ne comprennent pas des pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre. Exemple : classez ces langues selon leur importance pour vous et justifiez votre classement ?

Les questions fermées suscitent, de la part du sujet une réponse positive ou négative probablement établie par l'enquêteur. Exemple : Pensez-vous que les filles utilisent davantage le français que les garçons ?

Pour le traitement et l'analyse des données obtenues par voie de l'enquête sur terrain, en effet, nous avons choisi deux procédures du travail : l'une qualitative et l'autre quantitative.

### 1.6. La démarche qualitative

La méthode qualitative s'est fixée comme tâche de comprendre et d'expliquer les comportements des sujets à travers de l'analyse approfondie des individus « *Les recherches et méthodes qualitatives sont liées à l'étude de phénomènes et faits humains qui, ne sont pas mesurables avec précision. Elles relèvent des sciences humaines et se distinguent aujourd'hui, sans s'y opposer, de la « recherche expérimentale», de la « recherche scientifique» au sens académique de cette appellation* »<sup>71</sup>.

### 1.7. La démarche quantitative

M. Angers dit à propos des méthodes quantitatives qu'elles « *...visent d'abord à mesurer le phénomène à l'étude. Les mesures peuvent être ordinales du genre « plus grand ou plus petit que », ou numérique avec usage de calculs(...)* Les méthodes quantitatives font appel à une mathématisation de la réalité. »<sup>72</sup>. La méthode quantitative a trois points importants à savoir la quantification, l'analyse et l'interprétation. Ces derniers, liés, sont nécessairement complémentaires. Tout d'abord nous avons la quantification qui signifie la transformation d'une question

---

<sup>71</sup>Robo. P. *A propos de recherche et de méthodes qualitatives*, 1995, d'écrits perso /site pr/Méthode qualitatives. Doc. Consulté le 09/03/2014.

<sup>72</sup>Angers. M. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997, p.60.

scientifique en chiffre. Puis l'analyse qui est l'application mathématique. Cette dernière met en avant la particularité des valeurs mesurées. Enfin l'interprétation, qui consiste à tirer des conclusions scientifiques à partir des résultats de l'analyse statistique.

### **1.8. L'élaboration du questionnaire**

Pour mieux cerner notre thème de recherche, nous avons mené une enquête sociolinguistique en optant pour le questionnaire structuré. Il contient 9 questions ; il est composé de questions fermées dont les réponses sont fixées ; pouvant être soit négative ou positive ; a titre d'exemple : Croyez-vous qu'il existe un parler caractéristique des filles et qui se distinguent de celui des garçons ? Ce qui a été proposé ici c'est de répondre par « oui » ou « non », dans le cas où la réponse est positive il faut dire pourquoi.

Nous avons aussi des questions semi-fermées où les réponses suggérées se présentent comme suit : Kabyle, Français, Arabe, Autre (de dire laquelle), c'est le cas de la question suivante : Dans quelle(s) langue(s) préférez-vous parler le plus ?

En ce qui concerne les questions ouvertes, les réponses ne sont pas proposées et l'informateur a le droit de donner son avis et ses idées a propos d'un sujet donné. Pour mieux illustrer cela, nous avons posé la question suivante : Quelle est la place du français chez ces deux catégories de gens (Melbou et Amizour) ?

Le classement du questionnaire ne se fait pas au hasard, mais par contre il est l'un des éléments les plus primordiaux afin que le questionnaire soit bien construit. C'est pour cette raison bien précis que nous avons eu le soin de faire des objectifs tout d'abord en vue d'élaborer les questions impliquées à l'intérieur de ceux-ci.

### **1.9. Les difficultés rencontrées sur terrain**

Nous pouvons dire que nous avons fait face à un certain nombre de difficultés durant notre enquête qui a été dans la nécessité de régler et de bien gérer afin d'atteindre notre objectif. Malgré quelques embûches rencontrées sur terrain, nous avons eu la patience et le courage de continuer ce travail.

L'une des premières difficultés que nous avons eu lors de la distribution du questionnaire, c'est le fait que certains gens auxquels nous nous adressions s'excusaient en disant qu'ils sont occupés et qu'ils n'avaient même pas le temps de nous répondre. Mais encore, nous avons rencontrés certains individus qui se sont montrés très méfiants, ils ne veulent même pas mentionner leur lieu d'habitation, l'âge mais encore le niveau d'étude, malgré nous leur avons certifié que les informations recueillies seront utiles dans un cadre scientifique et traitées de façon anonyme, c'est ce qui a été indiqué à l'entête du questionnaire. Ainsi il y'avait des questionnaires où nous avons trouvé que trois ou quatre réponses et le reste des questions sont barrées, mais aussi il y'a eu des réponses hors sujet avec aucun rapport avec ce qui a été demandé dans la question.

A l'inverse, d'autres gens que nous avons sollicité de coopérer nous ont vraiment accueillis et qu'ils nous ont répondu avec volonté, ils se sont montrés très intéressés à l'idée de nous apporter leur aide et de répondre à notre questionnaire ; ainsi que les réponses étaient explicites et au niveau.

### **1.10. Présentation des informateurs**

La fiabilité des données obtenues dépend d'une manière générale de la qualité de l'échantillon extrait de la population visée. C'est pour cela que nous avons eu un soin spécifique à choisir notre échantillon de façon qu'il assure la représentativité de la population à interroger et qu'il correspond de plus aux objectifs de l'analyse à laquelle nous voulons aboutir.

En effet, les résultats de notre enquête sont basés sur un certain échantillon composé de 100 locuteurs habitant deux régions (Melbou et Amizour), parmi lesquels nous retrouvons 50 locuteurs issus de la région de Melbou et les 50 d'autres issus de la région d'Amizour. Cependant, dans chaque région nous avons 25 du sexe féminin et 25 du sexe masculin. Nous avons ainsi réparti notre questionnaire avec égalité entre les deux régions. Néanmoins, nous avons pris en considération les variables : l'origine géographique et sexuelle comme facteurs de démarcations des représentations et attitudes de nos informateurs.



### **1.11. Présentation du lieu d'enquête**

Nous avons menée notre enquête durant le mois d'avril à la wilaya de Bejaïa, en particulier dans deux régions berbérophones (Melbou et Amizour). Celles-ci sont connues par leurs géographies et leurs habitants à travers lesquelles elles se construisent et deviennent de ce qu'elles sont maintenant. Et comme toutes les régions de l'Algérie en générale et de Bejaïa en particulier, ces deux régions ne dérogent pas à ce principe et elles se fondent sur les caractéristiques citées ci-dessus.

La différence entre ces deux régions c'est que Melbou est une région touristique située à côté de la mer, mais encore caractérisée par ses beaux paysages. A la différence d'Amizour qui est aussi caractérisée par un ensemble de montagnes.

Néanmoins, nos informateurs s'inscrivent à l'intérieur de ces deux régions. Nous avons ainsi eu l'occasion de nous côtoyer avec eux et de faire leurs connaissances. Il existe au sein de ces régions une coprésence de trois langues considérées comme essentielles à savoir le kabyle, le français et l'arabe.

Pour mener à bien terme notre étude, nous avons pris en considération deux variables : l'origine géographique et l'appartenance sexuelle ; jugées déterminantes de distinctions des représentations et attitudes sociolinguistiques de la population soumise à l'enquête. Cependant, il sera question de rendre compte de l'influence que peut avoir ces variables sur les représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour à l'égard de la langue française.

## ✓ Analyse des données

### 1. L'importance de la langue française

Notre but principal à travers cet objectif, c'est de voir si la langue française a une importance majeure par rapport aux langues en présence.

#### 1.1. Les langues et leurs classements

##### a. Selon la région de Melbou

Melbou	Rand 1	Rand 2	Rand 3
Kabyle	72%	10%	18%
Français	60%	28%	12%
Arabe	2%	4%	94%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

D'après les réponses de nos informateurs, il ressort que la majorité des locuteurs ont classé le Kabyle en premier rang avec un indice de 72%. Ils sont que 10% d'entre eux à classer cette langue en deuxième place et 18% de l'effectif restant l'ont classé dernière. Cette différence de classement à pour explication le prestige dont jouit cette langue aux yeux de ces locuteurs. Nous soulignons ici que les berbérophones sont en quête de l'officialisation de leur langue maternelle. Le français est placé en première position avec un taux plus élevé de 60% par les membres du groupe. Alors que 28% du groupe, l'a classé deuxième. Cependant, quelques uns l'ont mis dernière avec un pourcentage de 12%. L'arabe est classé en dernier rang presque par la majorité des habitants de la région sous une fréquence de 94%. Ils ne sont que 2% de cet effectif à mettre l'arabe en premier lieu et les 4% qui restent l'ont placé en deuxième lieu.

Nous avons demandé à nos informateurs de justifier le choix en disant Pourquoi ? Nous avons alors obtenu que la plupart des locuteurs qui ont statué le kabyle en première position revient au fait qu'elle représente leur langue maternelle, mais encore c'est celle dans laquelle ils se comprennent. Peu d'entre eux l'a placé deuxième et dernière, cela signifie qu'ils attestent une attitude différente. La langue française est perçue et jugée comme langue du savoir et d'ouverture sur le monde extérieur par une totalité des locuteurs du groupe. Pour ceux qui l'ont mis en deuxième et troisième rang

pensent autre chose, qu'elle est la langue de l'ennemi. Nous remarquons que ceux qui ont classé l'arabe en deuxième et première estiment qu'elle est la langue de la technologie et du savoir. Par contre, ceux qui ont mis l'arabe en dernière conçoivent à son égard des représentations différentes.

Les différentes langues	Masculin			Féminin		
	Rand 1	Rand 2	Rand 3	Rand 1	Rand 2	Rand 3
Kabyle	32%	14%	4%	34%	12%	4%
Français	32%	16%	2%	36%	10%	4%
Arabe	2%	4%	44%	2%	2%	46%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Le tableau ci-dessus, représentant le classement des langues selon l'appartenance sexuelle dans la région de Melbou. Nous avons ainsi recensé presque le même nombre d'informateurs (masculins et féminins), soit l'indice de 32% de l'effectif de la catégorie masculine et 34% de l'effectif de l'autre catégorie classent le kabyle en première position. Chez ces dernières, avec un indice de 12%, le kabyle se trouve classer dernier et 14% chez les garçons. Un même effectif de 4% de chaque catégorie à classer celle-ci en dernière. 36% du sexe féminin ont mis le français en première position et de 32% du sexe opposé. Cette langue est placée en deuxième rang avec un taux de 16% de locuteurs et 10% de locutrices. Alors qu'elles sont que 4% à la classer dernière et 2% des garçons à faire le même choix. Pour ce qui est de l'arabe : prend la dernière place de 44% chez ces derniers et de 46% chez les filles. Ils sont de la même fréquence de 2% de chaque catégorie à mettre l'arabe en premier. Ils sont uniquement 4% de locuteurs masculins à classer cette langue première et de 2% de locutrices féminins.

## b. Selon la région d'Amizour

Amizour	Rand 1	Rand 2	Rand 3
Kabyle	56%	40%	4%
Français	52%	38%	10%
Arabe	4%	6%	90%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Il ressort de ce tableau que 56% des locuteurs de cette région ont classé le kabyle en première place. 40% d'autres l'a placé en deuxième rang. En revanche, ils sont que 4% de l'effectif à la mettre en dernier. Le français occupe la première place sous l'indice de 52%, alors que 38% du groupe l'ont statué deuxième. Ils ne sont que 10% à la mettre en dernier rang. Cependant, la langue arabe s'est trouvée reléguée en dernier rang par un grand nombre de locuteurs avec un taux de 90%. Ainsi, nous avons 6% de l'effectif du groupe ont choisi de la classer en deuxième position. Avec les 4% qui restent, l'arabe a plutôt atteint la première position.

En leur demandant de justifier leurs propos, nous avons déduit que les locuteurs qui ont classé le kabyle en premier justifient dans leur majorité leurs réponses par langue d'identité et origine. Contrairement à certains qui l'ont mis dernière n'éprouvent pas la même représentation. Ils sont nombreux à donner à la langue française une valeur appréciative et de prestige, en l'a classant de ce fait en premier rang. Partant, ils sont moins nombreux à attribuer une valeur dépréciative à cette langue vue qu'elle est mise troisième. Le noyau central de la représentation négative s'explique par ce facteur historique. L'arabe se voit placer en dernier par une grande totalité du groupe, en raison qu'elle n'a pas d'importance pour eux. Peu d'entre eux jugent qu'elle est la seule langue officielle et nationale.

Les différentes langues	Masculin			Féminin		
	Rand 1	Rand 2	Rand 3	Rand 1	Rand 2	Rand 3
Kabyle	46%	2%	2%	44%	4%	2%
Français	26%	22%	2%	40%	6%	4%
Arabe	2%	4%	44%	2%	2%	46%

B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

En analysant chaque réponse de nos informateurs par rapport à chaque classement, le kabyle se trouve classer à la première position par la grande majorité : elles sont 44% du sexe féminin et 46% du sexe opposé à opérer ce choix. Cependant on a trouvé que 2% de locuteurs et 4% de locutrices qui l'ont classé deuxième sans aucune précision. Un même chiffre de 2% de chaque catégorie à l'avoir mis dernière. D'une manière générale, les locuteurs ont plutôt tendance à classer leur langue maternelle parmi les premières, comme le note D. Temim dans son article, le patrimoine prend part dans la représentation symbolique de la société. 40% de l'effectif de la catégorie féminine placent le français en première place et manifestent au même temps qu'elle est la plus universelle, contrairement aux garçons qui ne sont que de 26%. Cette langue est classée à la deuxième position chez nos informatrices avec une fréquence de 6% et de 22% chez nos informateurs masculins. Le français atteint le dernier rang par un taux de 4% relevé chez les filles et 2% chez les garçons, car ils ne voient pas en elle la langue de prestige mais plutôt la langue des colons. Quant à l'arabe, il a gagné la première place par un même pourcentage de 2% relevé chez les deux sexes, cela est due qu'elle est la première langue du pays. Uniquement 2% du groupe féminin et de 4% de l'autre groupe à positionner l'arabe en deuxième rang. Ils sont nombreux à mettre l'arabe en dernière position : soit l'indice de 46% de filles et de 44% de garçons.

En comparons les réponses des locuteurs des deux régions, il ressort qu'ils ont effectués presque le même classement des langues. Ils partagent ainsi la même représentation sociolinguistique quant au kabyle et le français.

## 1.2. Les langues préférées à parler le plus

### a. Selon la région de Melbou

La (Les) langue(s) préférée(s) à parler	Melbou
Kabyle	32%
Français	30%
Arabe	/
Kabyle/Français	32%
Français/Arabe	2%
Autre	4%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

La lecture du tableau, nous révèle que 32% des locuteurs de la région préfèrent parler kabyle. 30% du groupe à déclarer parler français. Par contre, aucun de nos enquêtés n'a signalé préférer l'arabe. 32% de l'effectif de cette région parlent deux langues (kabyle et français), alors qu'un taux de 2% est relevé disant parler aussi deux langues, mais il s'agit cette fois-ci du couple (français/arabe). Les 4% qui restent de nos informateurs soulignent parler une autre langue (l'anglais). Nous remarquons à travers les réponses de ces informateurs, que la majorité d'entre eux ne sont pas bilingues avec (66%), par contre, ils sont moins nombreux à l'être avec (34%).

Ceux qui préfèrent parler le Kabyle font recours à l'argument de langue maternelle. Pour ceux qui ont opté pour le français se justifient par langue universelle. L'arabe est vu comme langue apprise à l'école par la majorité des locuteurs de notre population. D'autres personnes indiquant parler le kabyle et le français, car celles-ci sont les plus préférées. Nous avons certains qui ont coché la case autre en précisant qu'elle est ainsi essentielle.

La(les) langue(s) préférée(s) à parler	Masculin	Féminin
Kabyle	22%	12%
Français	8%	24%
Arabe	/	/
Kabyle/français	10%	8%
Autre	10%	6%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

A la question dans quelle(s) langue(s) préférez-vous parler le plus ? Nous avons recensé qu'ils sont nombreux à choisir le Kabyle, représentant ainsi un taux de 22% du sexe masculin et 12% du sexe opposé, partageant le même point de vue sur le fait qu'elle représente la langue des ancêtres. Elles sont plus nombreuses à opter pour la langue française, car elle est la langue de prestige du côté féminin sous l'indice de 24% contre un indice de 8% pour le côté inverse. Aucun informateur chez les deux sexes n'a préféré parler l'arabe. On déduit ainsi que cette langue est stigmatisée par la totalité. Ils sont 10% de locuteurs et 8% de locutrices a préféré parler deux langues : le français et le kabyle, cela est due à la valorisation de ces dernières. La case autre est choisie par un effectif de 6% de filles et un effectif de 10% de garçons.

#### **b. Selon la région d'Amizour**

La(les)langue(s) préférée(s) à parler	Amizour
Kabyle	38%
Français	20%
Arabe	4%
Kabyle/français	18%
Français/arabe	2%
Autre	18%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Ce tableau nous dévoile que le plus grand nombre de la région préfèrent parler le kabyle le plus à savoir 38%. Certains d'autres ont déclaré parler la langue française par un taux de 20%. Ils sont moins nombreux à choisir l'arabe sous l'indice de 4%

seulement. 18% du groupe usant deux langues, il s'agit du français et du kabyle. Un effectif de 2% seulement à préférer plutôt le français et l'arabe. Les 18% qui restent de locuteurs ont proclamé parler une autre langue que celles-ci. Nous remarquons que les bilingues ici sont moins nombreux, ils préfèrent parler soit le français et le kabyle ou l'arabe et le français.

Nous avons signalé à nos informateurs de préciser le Pourquoi ? Nous confirmons que la majorité des locuteurs qui ont préféré le kabyle se justifient aussi par cette langue maternelle. Ceux qui ont choisi le français donnent ainsi une représentation positive vis-à-vis d'elle. L'arabe est considéré comme l'unique langue nationale et officielle du pays par peu d'entre eux. Alors que ceux qui ont préféré parler deux langues (kabyle/français) ou bien le couple (arabe/français) disant qu'elles sont les plus appréciées.

La(les) langue(s) préférée(s) à parler	Masculin	Féminin
Kabyle	22%	28%
Français	12%	14%
Arabe	/	/
Kabyle/Français	12%	6%
Autre	4%	2%

B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

La majorité des informateurs des deux catégories ont déclaré préférer le kabyle avec l'indice de 22% pour les garçons et 28% pour les filles. Ces dernières avec un pourcentage de 14%, sont plus soucieuses que les 12% des garçons à parler la langue française, considérée de ce fait la plus prestigieuse et valorisée. Aucun locuteur des deux catégories n'a mentionné préférer l'arabe. Ils sont que 12% de l'effectif masculin à parler deux langues (kabyle et français) contre 6% à dire cela chez l'effectif féminin. Les locuteurs de la catégorie masculine sous l'indice de 4% à annoncer parler une autre langue à côté de celles citées et 2% relevé chez les locutrices.

Nous pouvons dire que la majorité des locuteurs des deux régions préfèrent parler le kabyle et le français le plus et peu d'autres optent pour l'arabe. Ces deux langues se trouvent alors attribuer une place et un statut valorisant.



### 1.3. Les langues parlées

#### 1.3.1. A la maison

##### a. Selon la région de Melbou

La(les) langue(s) parlée(s)	Melbou
Kabyle	52%
Kabyle/Français	38%
Kabyle/Français/Arabe	10%
Autre	/

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

Il ressort de tableau ci-dessus que 52% des locuteurs de la région utilisent le kabyle à la maison. L'indice de 38% du groupe indiquant se servir de deux langues chez eux (kabyle et français). 10% d'autres font recours aux trois langues (kabyle/français/arabe) lorsqu'ils sont en interaction avec leur milieu familial. En revanche, aucun d'entre eux n'a précisé parler une autre langue à côté de celles-ci.

Il paraît clair que ceux qui ont opté pour l'utilisation du kabyle à la maison revient à cette idée de langue maternelle. A la différence de ceux qui ont choisi parler deux langues ou trois chez eux en disant qu'elles sont les plus courantes et appréciées. Nous avons déduit que les langues kabyle et français sont les plus utilisées, donc elles sont les langues de la vie quotidienne et qui ont une fonction de langue vernaculaire.

La(les)langue(s) parlée(s)	Masculin	Féminin
Kabyle	34%	22%
Kabyle/Français	10%	14%
Kabyle/Français/Arabe	4%	12%
Autre	2%	2%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Ainsi nous avons 34% de l'effectif masculin pratiquent le kabyle à la maison, alors qu'elles ne sont que 22% de l'effectif féminin à recourir à celle-ci. Par ailleurs, 14% de locutrices usent deux langues (kabyle et français) lorsqu'elles se trouvent en contexte familial, contre les 10% de locuteurs. Les trois langues

(Kabyle/Français/Arabe) sont pratiquées à la maison chez les deux sexes par un effectif de 4% de garçons et 12% de filles. Un même effectif de 2% relevé chez les deux catégories indiquant parler une autre langue ; lorsqu'on a demandé à ces informateurs de justifier le choix de leur réponse à travers la question pourquoi ?, celle-ci rétorquent le plus souvent qu'il s'agit de leur langue maternelle. Nous avons relevé que la majorité de nos informateurs du sexe féminin disent employer un mélange entre les différentes langues proposées en tant que choix de réponses.

### **b. Selon la région d'Amizour**

La(les)langue(s)parlée(s)	Amizour
Kabyle	36%
Kabyle/français/arabe	44%
Kabyle/français	16%
Autre	4%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

A la question quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison ? Nous avons proposé : Kabyle, Français, Arabe et Autre. Nous notons qu'un taux de 36% des locuteurs de la région a coché la proposition (kabyle). Ils sont nombreux à utiliser trois langues lorsqu'ils sont en interaction avec un membre de leur famille, par un effectif de 44%. En effet, 16% de nos informateurs affirment qu'ils pratiquent seulement deux langues (kabyle et français). Les 4% du groupe s'en servent plutôt d'une autre langue telle que l'anglais.

La(les) langue(s) parlée(s)	Masculin	Féminin
Kabyle	12%	10%
Kabyle/Français	32%	32%
Arabe /Kabyle/Français	4%	4%
Autre	2%	4%

B2/ Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

Suite à ces réponses, nous constatons que chez les deux catégories, le kabyle est parlé par 12% de la catégorie masculine et 10% de la catégorie féminine, ce qui nous a surpris du fait que nous attendions à un pourcentage plus élevé concernant la pratique du Kabyle au sein du milieu familial. Ils sont plus nombreux à prononcer faire appel à deux langues avec un identique chiffre de 32%. Pour ce qui est des trois langues (kabyle/français /arabe), un même effectif de 4% relevé chez les deux catégories a opté pour l'utilisation de ces dernières lors des situations de communication au sein de leur maison. Parmi nos informateurs du sexe féminin, 4% recourent à la pratiquer d'autres langues, par contre, ils ne sont que 2% de l'effectif des garçons à faire la même chose. Cette prépondérance du mélange linguistique auquel font appel les membres des deux sexes est motivé par certains paramètres, il peut s'agir de faire valoir ses capacités dans plusieurs langues, de se mouvoir dans une communication. Nous remarquons là que les bilingues parlent Kabyle/Français sont plus nombreux que les trilingues.

En comparons les réponses des locuteurs des régions en question, nous pouvons affirmer que la totalité d'entre eux utilisent le plus souvent à la maison le couple kabyle/français et peu d'autres s'en servent de trois langues.

### 1.3.2. Avec des inconnus

#### a. Selon la région de Melbou

La(les)langue(s)parlée(s)	Melbou
Kabyle	14%
Français	12%
Arabe	8%
Kabyle/français	42%
Kabyle /arabe	4%
Kabyle/français/arabe	18%
Autre	2%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

Ces données nous confirment que certains locuteurs de la région, soit 14% utilisent le kabyle avec les inconnus. Avec un pourcentage de 12%, un nombre moins

important du groupe disent employer français lorsqu'ils s'adressent aux inconnus, ainsi qu'un taux de 8% de cet effectif employant l'arabe en s'adressant avec des gens qu'ils ne connaissent pas. Un taux plus élevé de 42% confirment se servir de deux langues (kabyle/français) au moment où ils s'adressent à ces étrangers, nous ressentons clairement à travers ces réponses l'influence qu'exerce ces deux langues sur le choix des locuteurs. Certains d'autres, avec un taux de 4% nous dévoilent qu'ils utilisent plutôt le kabyle et l'arabe. Un effectif variant de 18% appartenant toujours à cette région indiquant faire appel aux trois langues les plus dominantes dans notre milieu social à savoir le kabyle, le français et l'arabe. Les 2% qui restent optent plutôt à l'utilisation d'une autre langue.

Nous avons remarqué à travers les justifications données par nos enquêtés que la majorité d'entre eux font recours à leur langue maternelle. Nous pouvons ainsi affirmer dans ce cas précis, que la langue maternelle joue un rôle très important dans le choix de la langue servant moyen de communication avec les étrangers. Pour ceux qui ont tendance à l'utilisation de la langue française, confèrent à celle-ci une valeur où prestige prédominant. Ils sont moins nombreux à parler l'arabe avec ces gens qui paraissent inconnus. Cependant, il y'a ceux qui parlent avec les étrangers en fonction de celle utilisée par l'interlocuteur.

La(les) langue(s) parlée(s)	Masculin	Féminin
Kabyle	16%	6%
Français	8%	6%
Arabe	2%	4%
Kabyle/français	4%	2%
Kabyle/arabe	8%	6%
Kabyle/français/arabe	12%	24%
Autre	/	2%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

A travers les résultats obtenus, il s'est avéré que la langue Kabyle enregistre un taux d'emploi de 16% lorsqu'il s'agit des garçons et un taux plus faible de 6% des femmes. Cette langue étant synonyme de familiarité chez les deux sexes, les locuteurs

du sexe masculin se permettent davantage à l'utiliser. Mais encore, nous soulignons un pourcentage de 8% de nos informateurs de la catégorie masculine indiquent parler le français et 6% de la catégorie opposé. Ils sont moins nombreux à avancer qu'ils s'en servent de l'arabe comme outil de conversation : soit l'indice de 2% de locuteurs masculins et 4% de locutrices. Elles sont seulement 2% de filles à recourir à deux langues (le kabyle et le français) et de 4% à l'être du côté des garçons. Le kabyle et l'arabe sont les langues avec lesquelles un effectif de 8% d'informateurs et un effectif de 6% d'informatrices à les utilisées. Les filles sont l'aire nombreuse à parler trois langues lorsqu'elles entrent en interaction avec un étranger, représenté par un chiffre de 24% contrairement aux garçons qui sont 12%. Aucun locuteur du sexe masculin n'a déclaré parler une autre langue en rapport avec les 2% relevé chez les filles.

#### **b. Selon la région d'Amizour**

La(les) langue(s) parlée(s)	Amizour
Kabyle	6%
Français	16%
Arabe	14%
Kabyle/français	10%
Kabyle/français/arabe	44%
Kabyle/ arabe	4%
Autre	6%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Le tableau ci-dessus nous montre que 6% d'informateurs de la région ont plutôt tendance au kabyle. Un chiffre de 16% confirment utiliser le français. Ils sont 14% d'entre eux à user l'arabe. Le couple (Kabyle/français) est utilisé par une minorité du groupe sous l'indice de 10%. En effet, ils sont plus nombreux à s'en servir des trois langues pendant la discussion avec les étrangers par un chiffre de 44%. L'effectif de 4% a répondu parler l'arabe et le kabyle. Ce qui reste de cet effectif parlent une autre langue différente de celles citées auparavant, comme par exemple l'anglais sous un pourcentage de 6%. Nous avançons que la majorité des locuteurs de la région sont parfaitement trilingues et que peu d'entre eux sont bilingues.

La(les) langue(s) parlée(s)	Masculin	Féminin
Kabyle	2%	2%
Français	14%	22%
Arabe	4%	2%
Kabyle/français	2%	4%
Kabyle/français/arabe	24%	20%
Kabyle/arabe	4%	/

#### B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

Un même chiffre de 2% pour les deux catégories déclare parler avec les étrangers par le biais de leur langue maternelle. Les locuteurs des deux catégories partagent le même avis quant à la langue servant à communiquer avec ces gens. Cependant, elles sont plus nombreuses à prononcer faire appel au français du côté filles, représenté par l'indice de 22% que les garçons représenté par celui de 14%, ces filles manifestent plus le désir de vouloir parler une langue prestigieuse comparé aux garçons. Un effectif de 4% de ces derniers se communique avec les inconnus par l'arabe et 2% de la part de la catégorie féminine. Elles ne sont que 4% du sexe féminin à utiliser (l'arabe et le français) avec des étrangers contre un taux de 2% pour le sexe inverse. Il est important de mentionner qu'en termes de mélange entre les trois langues en présence (Kabyle/Français et Arabe), les garçons s'en sortent tout aussi bien sous une fréquence de 24% que les filles par une fréquence de 20%, car ils utilisent ces langues en fonction de celle maîtrisée par cet individu. Aucune fille n'a désirée se servir d'une autre langue en comparaison avec les garçons qui sont de 4%.

Nous notons que la totalité de nos enquêtés chez les deux régions, le kabyle et le français sont considérés comme des moyens de la communication avec les étrangers.

### **Synthèse**

Il parait d'emblée à la première lecture des résultats, que le paysage linguistique algérien est caractérisé par la coprésence de différentes langues, mais encore chacune d'elle remplit une fonction sociale différente. De plus, les langues (kabyle, français) sont les plus utilisées et valorisées par la plupart des locuteurs et attribuant une attitude

de rejet à l'égard de la langue arabe. On conclut qu'ils partagent les mêmes représentations quant aux langues.

## 2. La place de la langue française

Dans ce deuxième objectif, nous voulons déterminer la place réelle qu'occupe la langue française dans le milieu social algérien

### 2.1. Statut et rôle de la langue française

#### a. Selon la région de Melbou

Oui	80%
Non	20%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

En ce qui concerne cette question fermée : D'après vous la langue française est uniquement la langue du savoir et du développement ? Nous avons recensé comme illustre le tableau ci-dessus, que la majorité des locuteurs de la région a répondu par « oui » sous l'indice de 80%, contre seulement 20% d'autres qu'ils sous estiment que ce n'est pas vraie.

Afin de mieux saisir leurs réponses, nous leur avons demandé de justifier le choix. Les informateurs justifient dans la majorité de leurs réponses de langue universelle et du développement, une prise de position qui est rattachée aux valeurs de respect et de distance véhiculée par la langue française.

	Oui	Non
Masculin	18%	34%
Féminin	32%	16%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Effectivement, elles sont plus nombreuses sous l'indice de 32% de l'effectif du sexe féminin à répondre par « oui » et de 18% seulement du sexe opposé partagent ainsi la même idée. Ils sont de 34% de la catégorie masculine et de 16% de l'autre catégorie à dire « non », selon eux, elle n'est pas uniquement la langue du savoir et du développement.

### **b. Selon la région d'Amizour**

Oui	78%
Non	22%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Si l'on se penche sur le tableau, nous relevons que la grande majorité de nos informateurs sont pour cette idée de langue du savoir et du développement, puisqu'elle est la plus vaste et avancée dans notre société avec un taux plus élevé de 78%. Par contre, il y'a ceux qui ne voient pas en elle la langue du savoir par un indice de 22%.

	Oui	Non
Masculin	14%	38%
Féminin	36%	12%

B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

Le tableau ci-dessus, représentant les réponses de nos enquêtés selon la variable sexuelle. En effet, nous avons eu 36% de la catégorie féminine à éprouver l'idée de langue du savoir et du développement, alors qu'ils ne sont que 14% de la catégorie masculine. Ils sont 38% de locuteurs et 12% de locutrices à voir les choses autrement, pour eux, les changements ne peuvent pas être l'indice du développement mais plutôt moyen de communication.

Suite à l'analyse de cette question chez les deux régions, il s'est avéré que la majorité de nos informateurs considèrent que le français est la langue du développement comme elle est une langue de prestige et de valorisation. En revanche, ils sont moins nombreux à l'éprouver.

## **2.2. L'usage de la langue français dans le milieu social algérien**

### **a. Selon la région de Melbou**

Favorable	76%
Défavorable	24%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou



Le tableau nous montre que le nombre des locuteurs qui trouvent que l'usage de la langue française est favorable est plus élevé, avec 76% que ceux qui l'a conçoivent défavorable avec 24% ; en se justifiant que c'est une contrainte pour le développement.

	Favorable	Défavorable
Masculin	12%	44%
Féminin	38%	6%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Ce qui frappant dans ce tableau c'est que la totalité de nos informateurs sont d'accord sur le fait que l'usage de cette langue dans notre société est favorable, car les administrations algériennes fonctionnent dans celle-ci : soit l'indice de 38% de filles et de 12% de garçons. Cependant, certains l'a considère comme étant défavorable puisque sa présence dans le milieu social empêche le développement de la langue identitaire, sous l'effectif de 44% du sexe masculin et de 6% du sexe opposé.

#### **b. Selon la région d'Amizour**

Favorable	72%
Défavorable	28%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Nous avons un nombre de 72% des locuteurs de la région à proclamer que la langue française est favorable, cela revient qu'elle est la plus utilisée dans la vie quotidienne des algériens. D'autres affirment qu'elle est défavorable, pour eux, elle les éloigne de leur vraie identité avec un taux moins élevé de 28%.

	Favorable	Défavorable
Masculin	16%	12%
Féminin	34%	38%

B2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Les filles sont plus nombreuses que les garçons a déclaré que l'usage de celle-ci est favorable vue qu'elle est la plus utilisée : 16% de garçons et 34% de filles. Parmi

eux, il y'a ceux qui disent le contraire avec un effectif de 12% du côté des garçons et un effectif de 38% pour le côté des filles.

Après avoir analysé les réponses de nos deux groupes de locuteurs, nous avons pu comprendre que la totalité d'entre eux partagent ainsi la même représentation envers la langue française vue que celle-ci qu'ils favorisent le plus.

## **Synthèse**

Nous avons remarqué lors de notre analyse de cette question, que malgré la prépondérance de l'usage favorable à l'égard de la langue française chez la plupart de nos informateurs dans les deux régions, nous recensons quelques uns à déclarer que l'usage cette langue est défavorable.

### **3. Les représentations sociolinguistiques**

Notre but principal auquel nous voulons aboutir, c'est de démontrer si deux groupes de locuteurs issus de différentes régions pourraient avoir la même représentation envers la langue française.

#### **3.1. La place du français chez les deux catégories de gens (Melbou et Amizour)**

##### **Interprétation**

Après la comparaison des différentes réponses apportées à la question ouverte que nous leur avons posé, nous constatons que la langue française occupe une place importante et primordiale que se soit à Melbou ou bien à Amizour, un héritage qui fait partie de notre histoire, et qui fait désormais partie intégrante du quotidien des algériens. Il ressort que la langue française est aimée et jugée importante chez la plupart des filles par rapport aux garçons. Nos enquêtés ont justifié leur représentation positive et leur attachement à cette langue par son utilité.

Ceci nous permet d'avancer que les locuteurs des deux régions partagent parfaitement la même attitude valorisante quant à la langue française.

#### 4. Les pratiques langagières selon l'appartenance sexuelle

Pour vérifier l'influence de l'appartenance sexuelle de nos enquêtés sur les leurs représentations et leurs attitudes envers la langue française, nous avons posé les questions suivantes :

##### 4.1. Les filles utilisent le français davantage que les garçons

###### a. Selon la région de Melbou

Oui	70%
Non	30%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

Il ressort du tableau ci-dessus que 70% de l'effectif de la région semblent être d'accord sur le fait que les filles utilisent le français beaucoup plus que les garçons, car pour elles, celle-ci est une forme de prestige. Alors qu'ils sont moins nombreux, 30%, à partager cet avis en répondant par « non ».

	Masculin	Féminin
Oui	38%	12%
Non	32%	18%

A2/ Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Après avoir élaboré les statistiques concernant les niveaux de taux positifs ou négatifs en réponse à la question posée, nous avons été confronté par un taux plus élevé de 38% chez nos informateurs du sexe masculin et de 12% chez les informateurs du sexe féminin, autant dire que les garçons sont majoritairement à penser que les filles ont tendance à utiliser le français le plus sauvant en comparaison avec les garçons. En effet, elles sont une minorité à dire le contraire avec 18% d'informatrices par rapport au 32% d'informateurs. A ce phénomène, les informateurs des deux sexes expliquent le recours des filles à l'utilisation de la langue française, du fait que celles-ci deviennent plus sensibles au prestige social, un prestige qui leur permet de compenser leur position inégale par rapport à celle occupée par les hommes et de parer à un sentiment d'insécurité linguistique. Ainsi, les filles envisagent le prestige social à travers le prestige linguistique.

## **b. Selon la région d'Amizour**

Oui	66%
Non	34%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

Ils sont de 66% des locuteurs de la région à dire que les filles utilisent le français beaucoup plus que les garçons, et ceci en raison qu'elles veulent se montrer. Néanmoins, ils sont moins nombreux sous l'effectif de 34% à ne pas partager le même argument.

	Masculin	Féminin
Oui	30%	20%
Non	36%	14%

B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

Nous avons une fréquence de 30% de la catégorie masculine et une autre fréquence de 20% de la catégorie féminine à répondre par « oui ». Ils sont 36% de garçons et 14% de filles à faire un autre constat en répondant par « non ». Cependant, la majorité des informateurs suggèrent que les femmes préfèrent davantage avoir recours à la langue française que les hommes, du fait que cette langue véhicule des valeurs de raffinement et de distinctions ; elle est donc plus valorisée que les variétés régionales auxquelles les hommes davantage ont plutôt tendance à avoir recours et qui véhiculent le plus souvent des valeurs de force et de dureté.

Nous avons déduit à travers notre analyse des réponses rapportées par nos enquêtés des deux régions, que les filles aiment parler dans la plupart de leurs temps une langue prestigieuse par rapport aux garçons.

## **4.2. La distinction entre le parler des filles et celui des garçons**

### **a. Selon la région de Melbou**

Oui	64%
Non	36%

A1/Taux des réponses des gens de Melbou

Le tableau ci-dessus nous dévoile que 64% de la région trouvent qu'il y'a effectivement un parler caractéristique des filles et qui se distinguent de celui des garçons. Alors qu'ils sont moins nombreux à l'être du groupe sous une fréquence de 36%, pour eux, il existe aucun parler qui caractérise les filles. Par contre, ils sont plus nombreux à penser que ces filles possèdent un vocabulaire spécifique. Par exemple : la prononciation du phonème /R/. Concernant les différences langagières entre les sexes ; d'autre part, cela nous permet de caractériser les représentations faites par la majorité des locuteurs de la région sur le parler des filles en général ainsi que l'auto-évaluation que se font ces dernières de leur propre parler.

	Masculin	Féminin
Oui	34%	16%
Non	36%	14%

A2/Taux des témoins de Melbou par rapport aux sexes

Nous avons comme le représente ce tableau que la question que nous leur avons posé à susciter des réactions bien différentes chez nos enquêtés du sexe féminin et ceux du sexe opposé. En effet, nos informateurs du sexe masculin se sont dit à 34% que les filles possèdent un spécifique parler que les garçons, tandis que du côté opposé de nos informatrices à exprimer la même chose sous l'indice de 16% ; ce qui nous a poussé à avancer que les filles sont soumises à la culture du silence, alors que les garçons ne le sont que peu d'entre eux. Ils sont plus nombreux avec un effectif de 36% relevé chez nos informateurs masculins et seulement 14% de nos informateurs féminins à dire qu'il y'a aucune différence de prononciation entre les deux sexes.

Oui	74%
Non	26%

B1/Taux des réponses des gens d'Amizour

D'après l'analyse des données obtenues, il paraît que presque la totalité des locuteurs de la région soit 74% a répondu : « oui », d'après eux, la différence entre les

deux catégories se trouve au niveau phonétique. Un nombre peu élevé du groupe avec un taux de 26% exprimant un avis différent en répondant défavorablement.

	Masculin	Féminin
Oui	40%	10%
Non	30%	20%

B2/Taux des témoins d'Amizour par rapport aux sexes

Ainsi nous avons 40% de l'effectif du groupe masculin et 10% de l'effectif du groupe féminin s'entendent sur cette idée que les filles parlent d'une manière prestigieuse que les garçons. A l'inverse, il y'a ceux qui ne partagent pas cet avis avec 20% relevé chez le sexe féminin et 30% chez le sexe opposé, cela revient que la langue française est uniquement un moyen de communication pour les deux catégories.

Il émane de l'analyse des réponses données par les informateurs de notre population, que les filles investissent effectivement dans la marché symbolique en termes du langage et ce à travers un emploi régulier, parfois même abusif de la langue française dont elles reconnaissent un modèle de prestige.

## **Synthèse**

Il parait très claire que la variable sexuelle à un rôle primordiale dans la différenciation des représentations à l'égard du français ; il semble que les filles sont les plus à valoriser cette langue par rapport aux garçons. Cet intérêt à la langue française par les filles s'explique qu'elle occupe une place très essentielle chez elles et surtout pendant la communication de tous les jours.

## **Conclusion partielle**

D'après l'analyse des questionnaires que nous avons récupérés, il ressort que les langues (kabyle et français) sont les plus préférées et utilisées que se soit à la maison ou encore avec des inconnus, donc elles sont les langues de la vie quotidienne.

En effet, le français est une langue appréciée et jugée comme une source d'enrichissement d'épanouissement et véhicule des valeurs où prestige prédominant

par nos informateurs des régions en questions. En outre, son usage est plus favorable et symbolique dans notre société, puisque beaucoup d'Algériens l'utilisent. C'est une langue très fréquente en Algérie par rapport aux autres langues citées par les locuteurs des deux régions (l'anglais, l'italien et l'espagnol).

Quant à l'arabe, il est considéré seulement par une minorité d'enquêtés comme la seule langue officielle et nationale du pays. Alors qu'une majorité des informateurs adoptent une attitude de rejet vis-à-vis d'elle, car elle ne leur servira plus à grand chose.

# **Conclusion générale**



Notre présente étude s'est portée sur les représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour à l'égard de la langue française. Notre principal objectif est de déterminer l'usage et la place réelle de cette dernière chez nos enquêtés. Ce qui emmené à nos intéresser en particulier aux rapports de ces derniers avec les langues en présence en particulier avec le français.

Après avoir pris contact avec nos enquêtés afin de nous fournir des informations essentielles pour mieux cerner notre thème de recherche. Nous avons déduit que les rapports qu'ils entretiennent avec les langues en présence sont établis d'une manière différente, bien que les valeurs attribuées pour les deux langues (kabyle/français) n'est pas identique avec celle attribuée à l'arabe.

En guise de réponse préalable à notre problématique, nous avons mentionné que la langue française occupe encore une place privilégiée chez les locuteurs des deux régions par rapport à l'arabe, mais aussi, les variables : origine géographique et sexuelle peuvent exercer une influence sur les représentations et les attitudes de nos informateurs.

Dans la partie théorique, nous avons tout d'abord présenté un aperçu historique de la situation sociolinguistique en Algérie(les langues en présence), ainsi que leurs différents statuts, ensuite nous avons mis le point sur la définition de quelques concepts théoriques ayant attrait avec notre thème de recherche telles que : la norme, la variation, les représentations et attitudes sociolinguistiques.

Afin d'apporter des réponses à nos questionnements de départ et de vérifier les hypothèses antérieurement posées, nous avons opté dans notre recherche pour le questionnaire structuré composé de 9 questions. Nous avons ainsi distribué 100 exemplaires auprès de deux régions ; 50 pour Melbou et 50 autres pour Amizour. Après les avoir récupérés, nous les avons analysés et retires quelques synthèses. L'analyse des données de notre corpus nous a révélé que le paysage linguistique algérien est caractérisé par la coexistence de plusieurs langues et que chacune d'elle remplit une fonction sociale différente de l'autre. Le kabyle s'est vu attribué par la majorité de nos informateurs le statut de langue maternelle. Les individus que nous avons interrogés dans cette enquête s'attachent, d'une part à la langue française et son

emploie et, d'une autre part, rejettent la forme officielle de l'arabe. Nous avons constaté que presque la totalité des locuteurs ont une réticence envers cette langue ; alors qu'une minorité d'entre eux lui confère une représentation favorable. Nous pouvons confirmer notre hypothèse sur le fait que la langue française occupe une place prestigieuse par rapport à l'arabe.

L'analyse que nous avons entreprise, nous montre que l'usage de la langue française dans notre milieu social est plutôt favorable. Contrairement à certains qui ne conçoivent pas la même chose, vu l'enracinement de celle-ci dans notre société et qui s'explique par ce facteur historique. Cependant, beaucoup d'autres lui associent les représentations qu'elle est la langue du savoir, du développement et de la culture. Nous pouvons clairement affirmer l'hypothèse que les deux groupes issus de différentes régions partagent les mêmes représentations et attitudes quant à la langue française.

Nous avons émis l'hypothèse que les variables : origine géographique et sexuelle peuvent être à l'origine des différences attestées dans les représentations et attitudes sociolinguistiques des deux groupes de locuteurs. D'après l'analyse de la variable origine géographique, il s'est avéré qu'elle joue un rôle très primordiale dans la détermination des représentations et les attitudes. Nous remarquons que nos informateurs des deux régions ont les mêmes représentations envers la langue en question. A propos de la variable sexuelle, il paraît clair que celle-ci a un rôle important dans la différenciation des représentations à l'égard du français, dans la mesure où les filles sont plus catégoriques que les garçons dans leurs préférences linguistiques sur l'ensemble des questions posées, la majorité d'entre elles a adopté une attitude favorable à l'égard de la langue française. Nous pouvons avancer qu'il n'y a pas une grande différence entre les représentations et les attitudes des deux sexes.

Nous pouvons affirmer que la variable sexuelle est une donnée pertinente de différenciation des représentations et les attitudes sociolinguistiques de nos enquêtés, contrairement à la variable géographique.

## **Expectative**

Le contact quotidien avec le français mène, dans certains cas, à adopter des attitudes positives. Les locuteurs sont stimulés par des représentations valorisantes qui tournent autour de cette langue. Ce constat nous mène à nous interroger ; si la langue française gardera toujours cette place prestigieuse ?

# **Bibliographie**

## Bibliographie

- ABDELHAMID. S. *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, thèse de doctorat*, 2002, p. 35.
- Arezki. A. In F. Cheriguen, 2007, op. cit, pp. 145-157.
- Abric. J.C. *Psychologie de la communication, théories et méthodes*. Armand Colin. Paris, 2<sup>ème</sup> édition, 2004, p. 15.
- AKOUN. A et ANSART. P. *Dictionnaire de sociologie*, le Robert/Seuil, Paris, 1999, p.42.
- Angers. M. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997, p. 60.
- Bedjaoui. N. *L'insécurité linguistique et son influence sur l'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie*. [www.umc.edu.dz/...327-département-de-langue-et-littérature-française](http://www.umc.edu.dz/...327-département-de-langue-et-littérature-française). Consulté le 12/12/2013.
- BEN JELOUN. T. « La langue de feu pour la littérature maghrébine », in *Géo* n°138, Paris, Août 1990, pp. 89-90.
- BOYER. H. *Sociolinguistique : territoires et objet*, Delachaux, Lausanne, 1996, p. 23.
- Baylon. C. *Sociolinguistique, langue, discours et société*, Nathan, 1991, pp. 161-162.
- Bonardi. C & N. Roussiau, *les représentations sociales*, Dunod, Paris, 1999, p17.
- BRONCKART cité par LUDI, G et PY, B in *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne, 1986, p. 203.
- Boyer. H. *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996, p.79.

- BOUMEDIENE. F. *Etude des représentations, attitudes linguistique et comportements langagiers des locuteurs de Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, p. 18.
- Calvet. L-J. *les langues véhiculaires*, Que sais-je ?1981, p. 99.
- Calvet. L-J. DUMONT. P. *L'enquête sociolinguistique*. L'Harmattan, Paris, 1999.
- Calvet. L-J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Payot, 1987, pp. 154-155.
- Calvet. L-J. *Pour une écologie des langues du monde*, PILON, France, 1999, p. 158.
- Clenet. J. *Représentations, formation et alternance/développement*. L'Harmattan, Paris, 1998, p. 8.
- Castellan Yvonne. *Initiation à la sociologie sociale*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 207.
- CHAKER. S. *Manuel de linguistique berbère 1*, éd. Bouchène, Alger, 1991, p. 08.
- CHIBANE. R. *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2009, p. 20.
- Chiglione. R. & B. Matalon. *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978, p. 06.
- Chiglione. R. & B. Matalon. *Les enquêtes sociologiques, Théories et Pratiques*, Armand Colin, Paris, 1978, p. 06.
- D. de Robillard. *Planification*, in M-L. Moreau, *sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 228.
- Dictionnaire Encyclopédie philosophique universelle. *Des notions philosophiques*, PUF, France, 1990, pp. 2239-2241.
- Dictionnaire de sociologie, Larousse, 2005, p. 13.

- DUBOIS. J et al, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p. 184.
- *Etude des discours sur les langues et le langage* ([www.cairn.info.htm](http://www.cairn.info.htm)).
- F de Singly. *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, Paris, 1992, p. 28.
- GRANDEGUILLAUME. G. *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p. 11.
- GRANDEGUILLAUME. G. *Langues et représentations identitaires en Algérie*, [<http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html>]. Consulté le 22/12/2013.
- GRANDEGUILLAUME. G. *La francophonie en Algérie*, école des grandes études en sciences sociales, Paris, 2008.<http://sinistri.canalblog.com/archives/2008/04/09/8718521.html>.page consulté le 15/02/2014.
- Guenier. N. *Représentations linguistiques*, in M-L. Moreau, 1997, op.cit, p. 228.
- Guenier. N. -*Les représentations linguistiques*. In M-L. Moreau, 1997, pp. 55-56.
- .GRAWITZ. M. *Méthodes des sciences sociales*. 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 1976, p. 573.
- <http://www.elmouradia.dz/français/symbole/textes/constitutions1963.htm>. Consulté le 13/01/2014
- Jodelet. D. *Approches de la notion de représentation sociale*, in D. Jodelet, *les représentations sociales*, PUF, Paris, 1994, p. 36.
- Jodelet. D. *Représentation sociale : phénomène, concept et théorie*, in S. Moscovici. *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 1984, p. 368.
- Jodelet. D. In H. Boyer. *Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistique, élément de définition et parcours documentaire en diglossie*. In langue française, n° 85, 1990, p. 102.

- Lounici. A. *Gestion du plurilinguisme et processus de création/diffusion des représentations*, in A. Dourari, *culture populaire et culture nationale en Algérie*, l'Harmattan, 1999, pp. 161-169.
- LECLERC. J. *Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Loyal, 24 février 2007.
- Lambert. W. [www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t0%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf](http://www.soc.nii.ac.jp/sjdf/Revue/%83t0%83%89%83%93%83x33-069-086.pdf). Consulté le 13/02/2014.
- Moreau. M-L. *Sociolinguistique, les concepts de base*. MARDAGA, Bruxelles, 1997, p. 229.
- Mounin. G. Dictionnaire de la linguistique, Presses universitaires de France, 1974 et « Quadrige » n°153, 1993.
- Moscovici. S. *Des représentations collectives aux représentations sociales : élément pour une histoire*. In Jodelet, *les représentations sociales*. PUF, 1989, p. 801.
- Moscovici. S. *Pourquoi l'étude des représentations sociales en psychologie ?* In J.C. Abric & C. Guimelli, *Réflexions sur les représentations sociales*. Erès, Saint-Agne, 2002, p.10.
- Moscovici. S. In D. Jodelet. *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in S. Moscovici. *Psychologie sociale*. PUF, Paris, 1984, p. 369.
- Ozolina. O. « *Quelques approches de l'étude de la norme linguistique* », in Romansk Forum Université de Lettonie, N°16, 2002/2 Oslo 12.-17, August 2002. Oswald D, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ed du seuil, 1972- 1995.
- Palmonari. A. & W. Doise. *Caractéristique des représentations sociales*, in W. doise & A. Palmonari (éd). *L'étude des représentations sociales*, 1986, P. 22. In C. Bonardi & N. Roussiau, 1999, p. 24.
- Ruano-Borbalan J-C. J-C. *Une notion clef des sciences humaines*, in sciences humaines, 1993.p. 16.
- Robo. P. *A propos de recherche et de méthodes qualitatives*, 1995, d'écrits perso /site pr/Méthode qualitatives. Doc. Consulté le 09/03/2014.
- Sini. C. *Fellag : un humour national...subversif*, in A. Dourari, *culture populaire et culture nationale en Afrique*. L'Harmattan, 1999, pp. 119-132.



- TALEB IBRAHIMI. K. Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995, p. 05.
- ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p. 50.
- ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p. 80.
- ZABOOT. T. *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, p. 91

# **Annexes**

Dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée sur les représentations et attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Melbou et ceux d'Amizour à l'égard de la langue française ; nous sollicitons votre coopération et vous prions de répondre à l'ensemble des questions posées. Sachez que les informations recueillies seront utiles dans un cadre purement scientifique et traitées de façon anonyme.

---

Sexe :

âge :

Lieu d'habitation :

niveau d'étude :

---

1. Quelle est votre première langue acquise (maternelle) ?

Kabyle

Français

Arabe

Autre, laquelle : .....

2. Quelles sont les langues que vous parlez ?

a. A la maison :

Kabyle

Français

Arabe

Autre, laquelle : .....

Pourquoi ce  
choix ?.....  
.....

c. Avec des inconnus :

Kabyle

Français

Arabe

Autre, laquelle : .....

3. Classez ces langues de 1 à 3 selon leur importance pour vous ?

Kabyle

Français

Arabe

Justifiez votre réponse ?.....

.....

4. Dans quelle(s) langue(s) préférez- vous parlez le plus ?

Kabyle

Français

Arabe

Autre, laquelle :.....

Pourquoi ?.....

.....

5. D'après vous, la langue française est uniquement la langue du savoir et du développement ?

Oui

Non

Si oui,

Pourquoi ?.....

.....

6. Selon vous, l'usage de la langue française dans le milieu social algérien est :

Favorable

Défavorable

Dites

pourquoi ?.....

.....

7. Pensez-vous que les filles utilisent davantage le français que les garçons ?

Oui

Non

Si oui,

Pourquoi ?.....

.....

8. Croyez-vous qu'il existe un parler caractéristique des filles et qui se distinguent de celui des garçons ?

Oui

Non

expliquez?.....  
.....  
.....

9. Quelle est la place du français chez ces mêmes catégories de gens (Melbou et Oued Amizour) ?

.....  
.....  
.....

***Merci pour votre collaboration***

